

**Les 53 expressions écrites  
du territoire  
recueillies par JPee  
à partir du 27/03/2025**

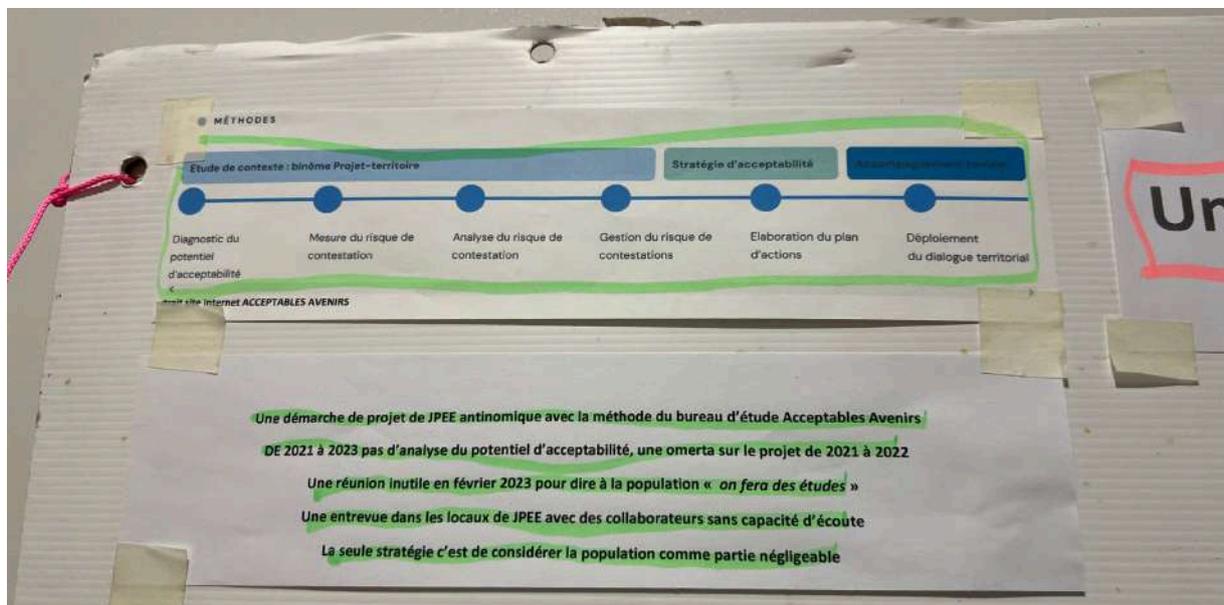
Un panneau grand format, réalisé par le collectif local, a été présenté lors de l'exposition du 27 mars 2025 à leur demande.

JPee a accepté son installation dans la salle, et le collectif a donné son accord verbal pour qu'il soit annexé au document de restitution.

Le cabinet Acceptables Avenirs a retranscrit et analysé ce panneau, en a extrait les inquiétudes, demandes et suggestions, puis les a présentées à JPee pour réponse.

Ci-dessous la retranscription réalisée par Acceptables Avenirs du contenu du panneau réalisé par le collectif.

**Attention** : certains extraits peuvent contenir des imprécisions, l'analyse ayant été réalisée à partir de photos parfois pixélisées. L'objectif reste de restituer au mieux les retours du territoire. Les documents utilisés sont annexés à ce compte rendu.



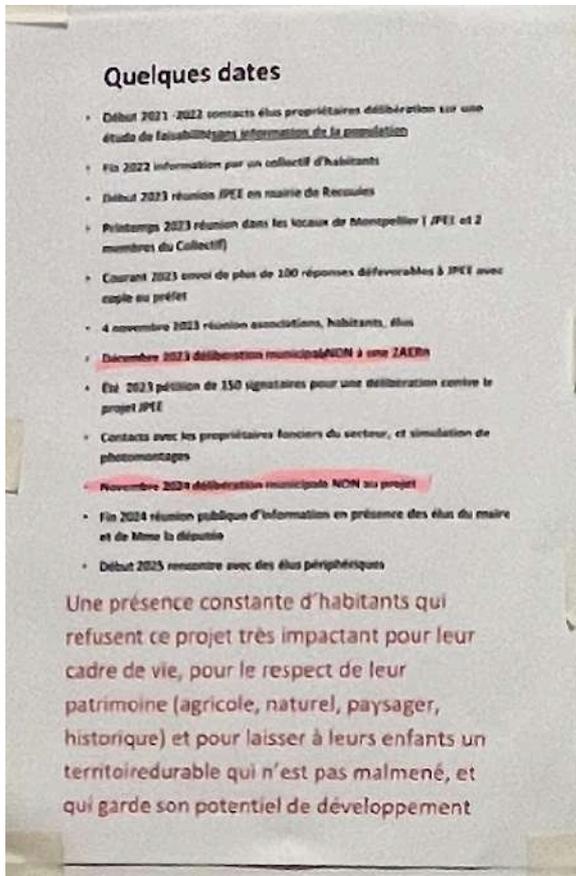
Une démarche de projet de JPEE antinomique avec la méthode du bureau d'étude Acceptables Avenirs

DE 2021 à 2023 pas d'analyse du potentiel d'acceptabilité, une omerta sur le projet de 2021 à 2022

Une réunion inutile en février 2023 pour dire à la population « on fera des études »

Une entrevue dans les locaux de JPEE avec des collaborateurs sans capacité d'écoute

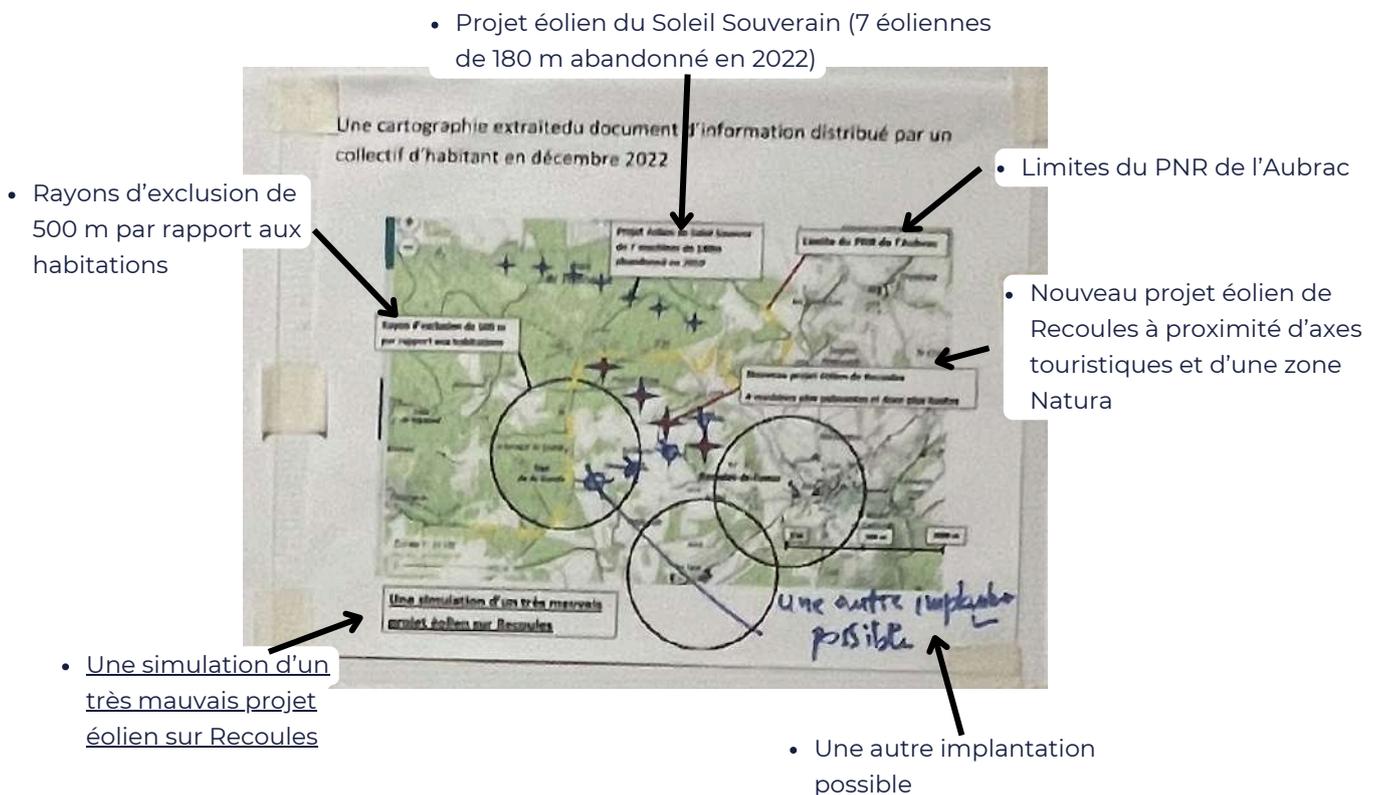
La seule stratégie c'est de considérer la population comme partie négligeable

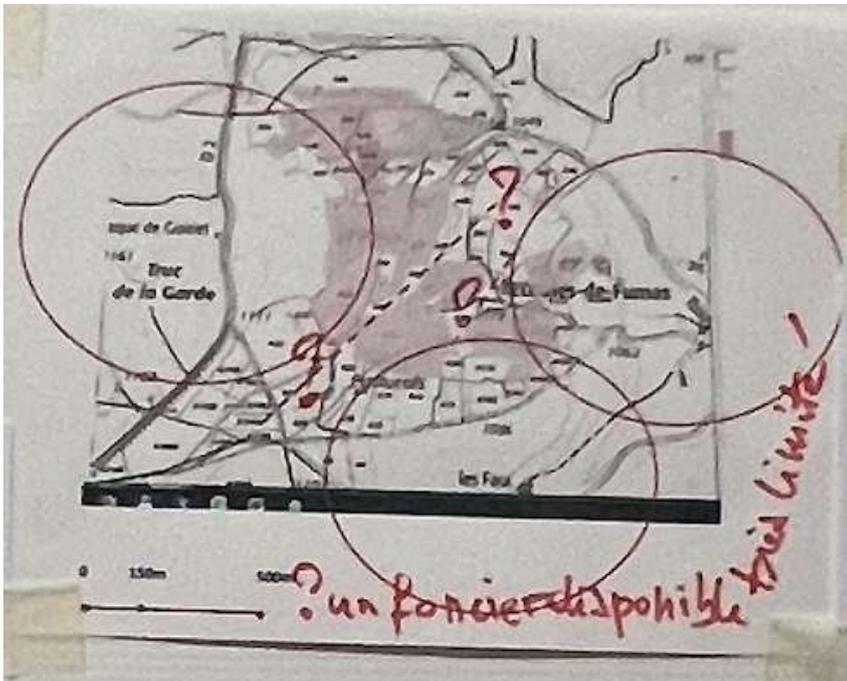


#### Quelques dates

- Début 2021-2022 : contacts élus propriétaires délibération sur une étude de faisabilité sans information de la population
- Fin 2022 : information par un collectif d'habitants
- Début 2023 : réunion JPee en mairie de Recoules
- Printemps 2023 : réunion dans les locaux de Montpellier (JPee et 2 membres du Collectif)
- Courant 2023 : envoi de plus de 100 réponses défavorables à JPee avec copie au préfet
- 4 novembre 2023 : réunion associations, habitants, élus
- **Décembre 2023 : délibération municipale NON à une ZAER**
- Été 2023 : pétition de 150 signataires pour une délibération contre le projet JPee
- Contacts avec les propriétaires fonciers du secteur, et simulation de photomontages
- **Novembre 2023 : délibération municipale NON au projet**
- Fin 2024 : réunion publique d'information en présence des élus du maire et de Mme la députée
- Début 2025 : rencontre avec des élus périphériques

Une présence constante d'habitants qui refusent ce projet très impactant pour leur cadre de vie, pour le respect de leur patrimoine (agricole, naturel, paysager, historique) et pour laisser à leurs enfants un territoire durable qui n'est pas malmené, et qui garde son potentiel de développement.





Un aménagement du village labellisé par le département dans les années 2000

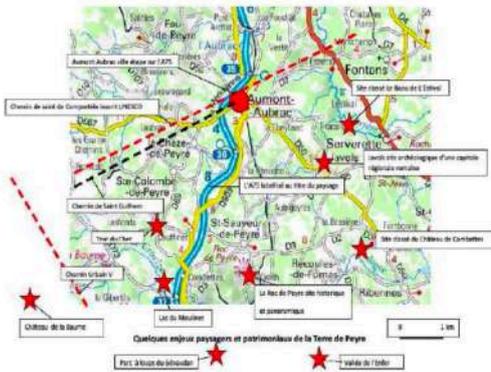
[Montage de photos avec la légende :  
"PHASE REMARQUABLE DE TRAVAUX"]

Un village remarquable, par ses espaces collectifs, par son patrimoine architectural, restauré intelligemment du temps de Mr Brun

Des financements publics ont participé à cet aménagement sur l'espace public et la réhabilitation des bâtiments publics et privés.

Après une requalification remarquable, respectons le travail de l'ancien maire, et préservons l'identité de ces lieux d'un village rural préservé dans son espace encore naturel !

## La Terre de Peyre



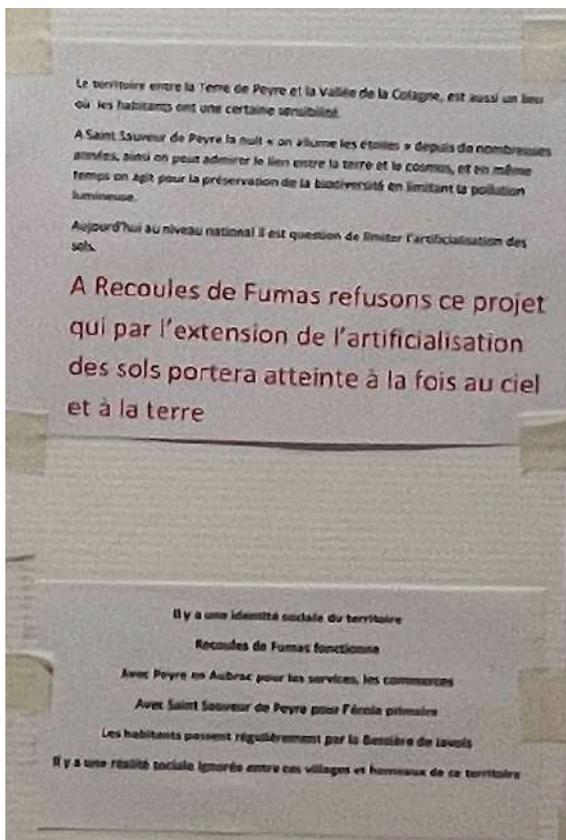
Nous sommes sur le secteur historique de la Terre de Peyre, dont la baronnie a concédé les terres qui ont permis l'implantation de la dômerie d'Aubrac sur le chemin de Saint Jacques, Aubrac qui est aujourd'hui le siège du PNR.

La Terre de Peyre c'est un ensemble paysager complexe, support de multiples sites patrimoniaux, c'est aussi un territoire habité très sensible aux énormes machines de l'éolien industriel ; c'est enfin une des portes historiques et principales des plateaux de l'Aubrac, et du chemin de Saint Jacques.

Il y a un enjeu primordial de préserver l'identité de ce territoire, dont la marge de manœuvre en terme de développement économique, est un tourisme de qualité, axé sur les atouts de nos grands espaces et paysages naturels.

Le mitage industriel de l'éolien serait une erreur néfaste pour le maintien d'une activité et d'une démographie, permettant la gestion durable de nos montagnes ouvertes sur l'Aubrac.

**Un territoire avec une activité liée au tourisme qui s'appuie sur la qualité paysagère et naturelle de son environnement périphérique. Respectons cet environnement fragile**



Le territoire entre la Terre de Peyre et la Vallée de la Colagne, est aussi un lieu où les habitants ont une certaine complicité.

À Saint Sauveur de Peyre la nuit on allume les étoiles ; depuis de nombreuses années, ainsi on peut admirer le lien entre la terre et le cosmos, et en même temps on agit pour la préservation de la biodiversité en limitant la pollution lumineuse.

Aujourd'hui au niveau national il est question de limiter l'artificialisation des sols.

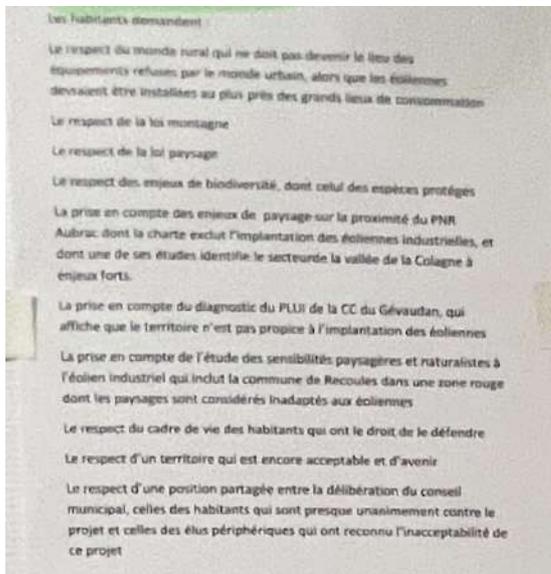
**À Recoules de Fumas refusons ce projet qui par l'extension de l'artificialisation des sols portera atteinte à la fois au ciel et à la terre**

Il y a une identité sociale du territoire  
Recoules de Fumas fonctionne

Avec Peyre en Aubrac pour les services, les commerces  
Avec Saint Sauveur de Peyre pour l'école primaire

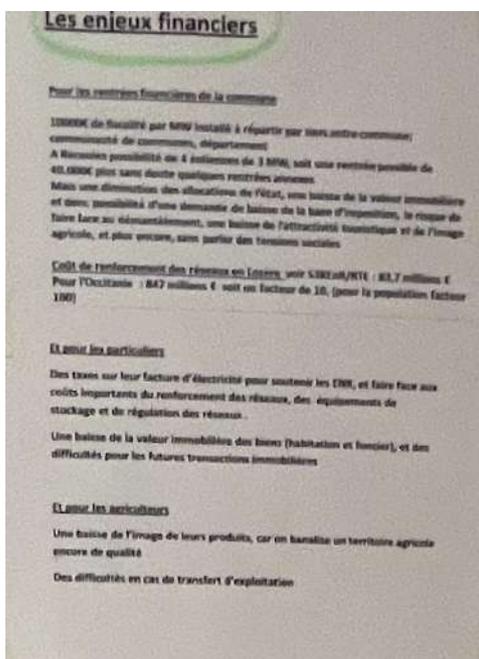
Les habitants passent régulièrement par la Bessière de Javols  
Il y a une réelle sociabilité ignorée entre ces villages et hameaux de ce territoire





### Les habitants demandent

- Le respect du monde rural qui ne doit pas devenir le lieu des équipements refusés par le monde urbain, alors que les éoliennes devraient être installées au plus près des grands lieux de consommation
- Le respect de la loi montagne
- Le respect de la loi paysage
- Le respect des enjeux de biodiversité, dont celui des espèces protégées
- La prise en compte des enjeux de paysage sur la proximité du PNR Aubrac dont la charte exclut l'implantation des éoliennes industrielles, et dont une de ses études identifie le secteur de la Vallée de la Colagne à enjeux forts
- La prise en compte du diagnostic du PLUI de la CC du Gévaudan, qui affiche que le territoire n'est pas propice à l'implantation des éoliennes
- La prise en compte de l'étude des sensibilités paysagères et naturalistes à l'éolien industriel qui inclut la commune de Recoules dans une zone rouge dont les paysages sont considérés inadaptés aux éoliennes
- Le respect du cadre de vie des habitants qui ont le droit de le défendre
- Le respect d'un territoire qui est encore acceptable et d'avenir
- Le respect d'une position partagée entre la délibération du conseil municipal, celles des habitants qui sont presque unanimement contre le projet et celles des élus périphériques qui ont reconnu l'inacceptabilité de ce projet



### Les enjeux financiers

Pour les retombées financières de la commune

- 10 000€ de fiscalité par MW installé à répartir sur 10 ans entre commune, communauté de communes, département
- À Recoules, possibilité de 4 éoliennes de 3 MW, soit une rentrée possible de 40 000€ (sans doute quelques rentrées annexes)
- Mais, avec une baisse des dotations de l'État, une hausse de la fiscalité immobilière et foncière, une demande de baisse de la taxe d'habitation, le risque de faire face à une baisse du foncier, une baisse de l'attractivité touristique et de l'image agricole, et plus encore, sans parler des tensions sociales

Coût de renforcement des réseaux en Lozère, voie S3REN/RTE : 84,7 millions €  
Pour l'Occitanie : 847 millions € (soit un facteur de 10 pour la population, facteur 100 !)

### Et pour les particuliers

- Des taxes sur leur facture d'électricité pour soutenir les ENR, et faire face aux coûts importants du renforcement des réseaux, des équipements de stockage et de régulation des réseaux
- Une baisse de la valeur immobilière des biens (habitation et foncier), et des difficultés pour les futures transactions immobilières

### Et pour les agriculteurs

- Une baisse de l'image de leurs produits, car on banalise un territoire agricole encore de qualité
- Des difficultés en cas de transfert d'exploitation

## Quelques repères en matière d'énergie

On vous présente toujours les enjeux nationaux face au réchauffement climatique, que nous ne mettons pas en cause.

**Mais soyons sérieux : des grandes orientations nationales ils découlent de nombreux documents régionaux SCRAE, SRE du Languedoc Roussillon, SRADETT et S3REnR d'Occitanie mais aucun ne précise les seuils de puissance ENR à installer en Lozère, et dans le département il n'y a pas de PCAE**

### Et qu'en est-il en Lozère

Dans le S3REnR d'Occitanie à l'enquête publique, RTE affichait une production électrique annuelle de la Lozère de 600GWh totalement ENR .et une consommation de 500GW

Parallèlement nous avons une consommation totale d'énergie de 2000GWh décomposée par 500GWh d'électricité, 500 GWh de bois énergie et 1000GWh de consommation d'énergie fossile pour chauffage, transports, activités.

Pour 2050 il faudrait remplacer ces 1000GWh d'énergie fossile, par une capacité nouvelle de production électrique.

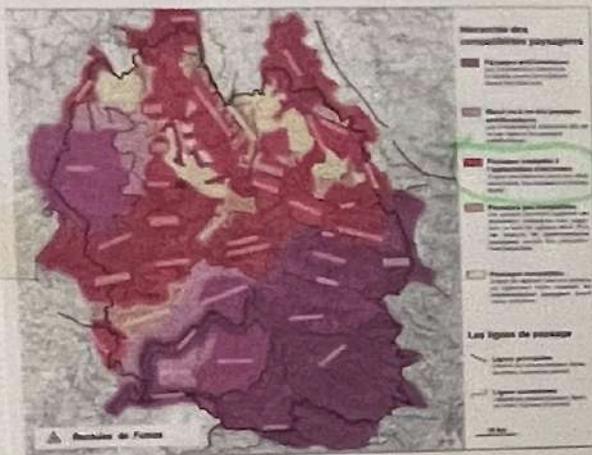
Or avec les rendements des moteurs électriques, des pompes à chaleur, nous pouvons réduire par un coefficient de 2 la consommation et donc ramener cette capacité nouvelle de production électrique à 500GWh.

Or avec simplement la production actuelle plus celle des éoliennes d'aujourd'hui (en fonctionnement et autorisés) on arrive en 2050 à une production de 230GWh électrique ENR complémentaire, ce qui fait que la Lozère serait en 2050 déjà à plus de 73% de production ENR par rapport à la consommation bien au-dessus des orientations de la PPE de l'Etat. Et nous avons aussi l'électricité nucléaire

**On n'a donc pas besoin de nouvelles éoliennes en Lozère**

### Projet éolien de Recoules de Fumas

Cartographie extraite de l'étude des sensibilités paysagères et naturalistes de la Lozère à l'éolien industriel, étude financée par l'Etat, élaborée par 7 bureaux d'études sous la conduite de la DDT 48 et le suivi de la DREAL Occitanie, et validée en 2013 par le préfet de la Lozère



Le petit triangle localise le centre du village de Recoules de Fumas, ce qui veut dire que le projet éolien serait implanté dans les secteurs considérés comme inadaptés à l'implantation d'éoliennes.

Document par Collectif Terre de Peyre - le 27.01.2023

### Projet éolien de Recoules de Fumas

Cartographie extraite de l'étude des sensibilités paysagères et naturalistes de la Lozère à l'éolien industriel, étude financée par l'Etat, élaborée par 7 bureaux d'études sous la conduite de la DDT 48 et le suivi de la DREAL Occitanie, et validée en 2013 par le préfet de la Lozère.

**Le petit triangle localise le centre du village de Recoules de Fumas, ce qui veut dire que le projet éolien serait implanté dans les secteurs considérés comme inadaptés à l'implantation d'éoliennes.**

Document par Collectif Terre de Peyre – le 27.01.2023

## Les vrais impacts visuels

Un photomontage ne donne pas la réalité des impacts, sur le terrain l'œil a la capacité de se mouvoir dans le paysage, de fixer un point focal et de voir de façon plus précise, et dans le cas d'un énorme équipement industriel de mieux évaluer les impacts.

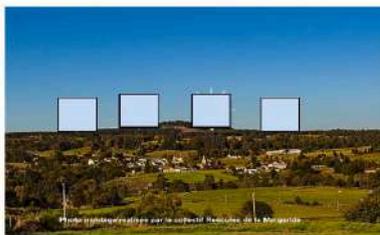
**Simulation vue de Fumas, le village sera écrasé par l'impact des éoliennes et les nuisances bruit et infrasons**



Simulation possible des implantations par nos soins

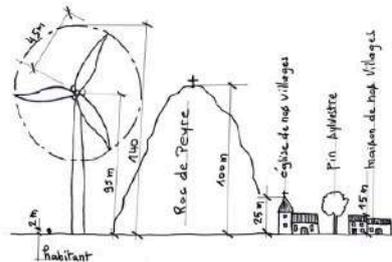
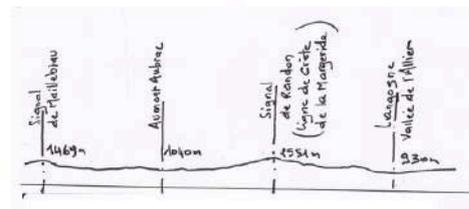
Et dans la réalité on voit un équipement en mouvement et donc une occupation de l'espace plus importante

En fait la volumétrie de 4 immeubles de 50 étages et de 80m de large



**Et pour un habitant à plein temps c'est un impact toute l'année, dérangeant et stressant**

## Cohérence des rapports d'échelle



**De loin, de près, des impacts évidents**

Dans une géographie de relief très ouvert où on voit tout de partout et de très loin, et encore plus quand on a affaire à de grandes éoliennes industrielles.

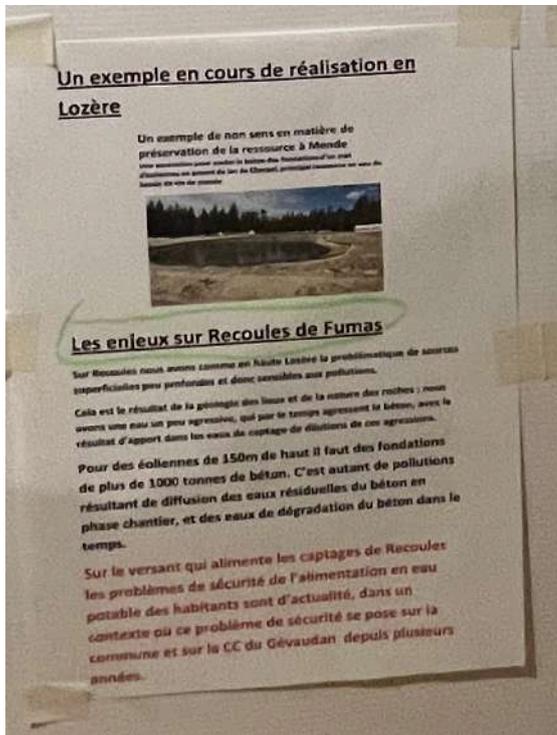
Des équipements hors d'échelle de nos paysages horizontaux, et surtout hors d'échelle de ce qui compose nos paysages quotidiens.

En Lozère nous avons essentiellement de l'habitat maximum de 3 niveaux, ce qui marquait de notre habitat rural.

Nous avons là des éoliennes plus hautes que le Roc de Peyre, qui est le repère historique des lieux, qui a marqué le territoire par son histoire et la toponymie des lieux.

Et des équipements qui ne peuvent être cachés par la végétation, malgré les discours foireux des différents dossiers éoliens en Lozère

**Et sur Recoules les effets d'écrasement du village seront catastrophiques pour la vie des habitants**



### Un exemple en cours de réalisation en Lozère

Un exemple de non-sens en matière de préservation de la ressource à Mende

Une retenue collinaire est réalisée au-dessus de la source du Chapitre, qui alimente une partie de la ville de Mende en eau potable.  
(photo illustrative)

### Les enjeux sur Recoules de Fumas

Sur Recoules nous avons comme en haute Lozère la problématique de sources superficielles peu profondes et donc sensibles aux pollutions.

Cela est le résultat de la géologie des lieux et de la nature des roches ; nous avons un terrain très peu filtrant qui par le temps agresse le béton, avec le résultat d'apport dans les eaux de captage de dilutions de ces agents chimiques.

Pour des éoliennes de 150 m de haut, il faut des fondations de plus de 1000 tonnes de béton. C'est autant de pollutions résultant de diffusion des eaux résiduelles du béton en phase chantier, et des eaux de dégradation du béton dans le temps.

**Sur le versant qui alimente les captages de Recoules, les problèmes de sécurité de l'alimentation en eau potable des habitants sont d'actualité, dans un contexte où ce problème de sécurité se pose sur la commune et sur la CC du Gévaudan depuis plusieurs années.**

### La sensibilité naturaliste du secteur est forte à très forte

Animaux : le milan royal, l'une des espèces les plus touchées par la mortalité liée aux éoliennes



#### Un extrait d'une communication récente avec l'ALEPE, un résumé de l'expertise transmise à JPEE

Expertise fondée sur 8252 observations collectées dans le périmètre de l'aire rapprochée (3 communes) et près de 30 000 données dans l'aire intermédiaire (aire de 8 km de rayon centrée sur le barycentre des 3 communes)

Le travail souligne la présence d'espèces de grande valeur patrimoniale dans la plupart des groupes traités dans le rapport, soit les bryophytes (mousses et apparentées), les ptéridophytes (fougères), les spermatophytes (plantes à graines) les odonates (libellules), les Coléoptères, les Orthoptères, les Lépidoptères (papillons de jour et de nuit), les poissons, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux (nicheurs, migrateurs et hivernants), les mammifères "terrestres" et les Chiroptères (chouettes-souris).

Concernant l'avifaune, le rapport évoque bien les forts enjeux concernant les nicheurs, avec effectivement le Milan royal nicheur dans la zone, ainsi que l'Aigle botté, le Grand-duc, le Circaète, la Pie-grièche grise...

La présence d'une zone d'alimentation + d'ortoir de Vautour fauve et Milan royal dans le parc de ste-Lucie est bien évoquée.

Les enjeux concernant les chiroptères sont également élevés, avec un peuplement riche (du fait de la proximité de la vallée du Lot) et avec la présence de plusieurs espèces très sensibles au risque de collision avec les éoliennes (pipistrelles, noctules, Vespère de Savi, Molosse de Cestoni...)

Les milieux aquatiques, les zones humides et les milieux herbacés permanents et pâturés rassemblent un nombre particulièrement important d'espèces patrimoniales.

**Une biodiversité fragile qui devrait induire un refus du projet**

## Et si on parlait du paysage

Sur le site internet d'information de JPEE concernant ce projet de Recoules de Fumas il écrit le texte suivant sur le paysage

L'ADEME définit le paysage comme « une construction sociale à finalité économique sur un support naturel », qui évolue sans cesse au fil du temps (la Tour Eiffel quelques 324 m de haut, le Viaduc de Millau 343 m...).

Dans nos campagnes, nous nous sommes habitués, aux châteaux d'eau ou aux lignes à haute-tension qui sont nécessaires pour soutenir notre développement.

L'analyse du paysage repose sur notre perception visuelle, sur notre culture, notre attachement au lieu, notre histoire... Le paysage est une histoire d'affect. Ce qui n'en diminue pas du tout son importance mais met en avant **son caractère subjectif** : comme le souligne le philosophe David Thoreau « personne ne possède le paysage », il n'est ni figé ni privatif.

Déjà prendre l'ADEME comme une référence en matière de paysage, c'est significatif de l'absence de recul de JPEE en matière de capacité à respecter nos paysages.

Et pour minimiser la problématique du paysage, il faut dire que le paysage c'est subjectif, et que donc les habitants qui osent en parler sont considérés comme des incompetents.

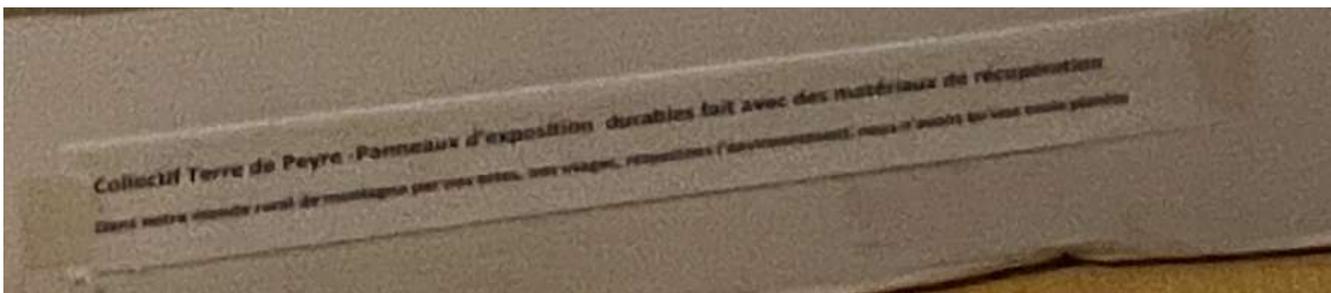
Mais puisque que le paysage est subjectif, cela voudrait aussi dire que les commentaires de JPEE s'appuyant sur des études en cours minimisant les impacts sont aussi subjectifs et donc n'ont aucune valeur. **Et sur ce dernier point le Collectif serait plutôt d'accord.**

Dans ce panneau d'expression du Collectif tous les éléments relatifs au paysage sont par contre objectifs, rationnels, factuels, **et eux ne sont pas contestables**

Mais maintenant pour ceux qui pour faire accepter l'inacceptable parlent de subjectivité du paysage, il faut rappeler les points suivants :

**Le paysage ce sont des textes nationaux et européens sur le paysage (convention européenne du paysage, loi paysage), ce sont des sites labellisés (UNESCO, Grands Sites Nationaux, opérations grands sites, charte de paysages, PNR), ce sont des sites protégés comme les sites classés par la loi de 1930, ce sont de nombreuses études paysagères, des grands prix du paysage, ce sont de nombreux ouvrages bibliographiques, descriptifs, méthodologiques, c'est une activité économique (professionnels et entreprises) et touristique importante en France, etc,... et cette liste n'a rien de subjectif .**

**N'écoutez pas les faux discours, quand toute une population s'exprime sur le sujet il y a une objectivité sociale qui doit être respectée**





### Un projet ni Acceptable ni d'Avenir

Contenu visuel :

L'affiche est structurée autour de 9 simulations visuelles numérotées (1 à 9) montrant l'impact paysager du projet éolien sur différentes vues autour du territoire de Recoules-de-Fumas.

Encadrés de texte (au centre) :

Encadré 1 (centre gauche, vert) :

- "La faiblesse d'information des promoteurs du projet JPee (92° JPPE), génère une distorsion de consultation et un manque de réponses objectives sur l'insertion de ces équipements, ses nuisances techniques et financières, et à ce stade des incertitudes sur leur rapport au sol et mesure réelle."

Encadré 2 (centre droit, rouge) :

- "Les habitants, les élus de Recoules, les élus des environs ne comprennent pas ce choix. Les paysages, les petits et moyens patrimoines, tous les liens à ce petit territoire subiraient un impact pour le territoire et le cadre de vie de ses habitants."

Cartographie à droite :

- Trois cartes annotées (en bas et à droite) localisent les prises de vue correspondantes aux simulations 1 à 9.

**En l'absence d'information des propositions du projet de JPPE, nos photomontages sont des simulations tenant compte des parcelles disponibles, de l'orientation des vents dominants, des distances techniques entre éoliennes, et d'un calage des hauteurs par rapport au mat de mesure existant**

**Les habitants, les élus de Recoules, les élus des communes et communautés de communes, la députée, le préfet, ont vu ces photomontages, tous ils les ont jugés très démonstratifs des impacts pour le territoire et le cadre de vie des habitants.**

Javols le 26.04/2025

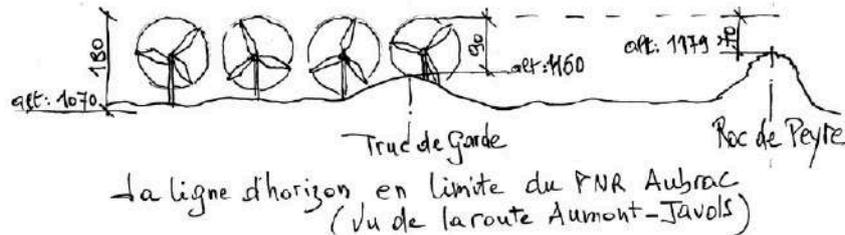
**Objet : Observations sur la réunion du 27 et le livret d'information et de dialogue**

Suite à votre réunion d'information de février 2023, je vous avais fait part de mes observations sur votre mauvais projet éolien à Recoules de Fumas, en expliquant à la fois mon intérêt à agir, et les problématiques d'environnement du secteur.

Depuis mon intérêt à agir est encore plus d'actualité au vu d'un projet de 4 éoliennes de 180 m de haut, et d'une meilleure connaissance des enjeux du secteur.

Déjà le Truc de Garde est très visible depuis l'arrière de ma maison, ensuite j'utilise fréquemment la route Aumont Javols d'où il est perçu sur une partie de l'itinéraire de magnifiques vues panoramiques sur le massif de la Margeride, mais aussi sur la ligne d'horizon de la limite du PNR Aubrac entre le Truc de Garde et le Roc de Peyre.

Si ce territoire est peu concerné par des protections réglementaires, il n'en est pas moins considéré en Lozère comme un territoire sensible à plusieurs titres, par exemple à enjeux forts au titre de la biodiversité comme vous l'a précisé l'ALEPE quand vous l'avez consulté.



Ce simple croquis montre la fragilité de ce territoire à l'implantation d'équipements industriels de très grande hauteur, dont l'atteinte aux paysages et les risques évidents de destruction d'espèces protégées.

Reconnaissez que vous allez impacter durablement un itinéraire qui m'est cher, mais qui l'est aussi pour tous les habitants de ce territoire de vie et pour les nombreux visiteurs du site archéologique et historique de Javols.

Mais vous allez me répondre que le paysage c'est subjectif, réponse de techniciens basiques comme les collaborateurs que nous avons rencontré lors de votre exposition d'information et de dialogue du 27 mars de cette année.

Autant vous avez un manque sérieux en matière de culture professionnelle sur les enjeux d'un territoire, autant vous avez aussi un manque sérieux de professionnalisme en matière de communication.

Faire une exposition le 27 mars qui remplit tout l'espace d'une salle, ce qui empêche la possibilité de se regrouper pour faire au minimum un débat posé et des échanges constructifs pour comprendre les enjeux d'un territoire et de la population et les impacts futurs d'un mauvais projet éolien. Manifestement cette exposition montrait une volonté d'empêcher tout débat.

Faire un livret soit disant de dialogue qui limite la concertation puisque que les seuls éléments ouverts à la discussion en page 6 sont limités à l'amélioration du projet, c'est vraiment de l'anti concertation.

Vous avez eu de la chance d'avoir en face de vous une population respectueuse du débat citoyen, car face à une société qui veut imposer son projet malgré une opposition très majoritaire des habitants et une délibération négative du conseil municipal, la soirée s'est passée dans le calme. Les

habitants ont renouvelé leurs désaccords face à des collaborateurs de JPEE incapables de justifier sérieusement ce projet.

J'ai même été le témoin d'une intervention d'un ancien haut cadre du monde industriel, très surpris par le comportement de vos collaborateurs essayant de contester systématiquement les arguments des habitants les traitant de non professionnels, car eux seuls ayant le savoir et la vérité, et leur rappelant que dans le monde industriel il y avait un minimum de valeurs humaines à avoir.

Je persiste à vous répondre que ce mauvais projet éolien n'est pas acceptable au vu des enjeux historiques, paysagers, environnementaux, sociaux et juridiques de Recoules de Fumas, de la vallée de la Colagne, de la Terre de Peyre et du PNR Aubrac et que donc votre proposition d'ouvrir à la discussion les mesures d'atténuation, la relation avec le territoire, et les retombées pour le territoire, est le signe évident d'un manque total de considération d'un contexte social et politique local.

Dans toute démarche sérieuse d'un projet, avant d'engager des débats sur l'amélioration d'un projet, il est d'abord nécessaire de vérifier l'acceptabilité de celui-ci, ce qui n'a pas été fait, et donc ma seule réponse à votre livret ne peut être que le texte ci-dessus, et de renouveler ma proposition d'abandon de ce mauvais projet en particuliers pour les nombreux habitants les plus directement et durablement impactés

Avec les salutations

214

Objet:

Date: 1 avril 2025 à 12:36

À: info@concertiis.fr

bonjour vous n avez toujours pas compris que les habitants de Recoules de fumas ne veulent pas de votre projet éolien et votre insistance ne changera rien Aussi ne soyez pas étonné que votre livret parte à la poubelle

ASSOCIATION COLLECTIF TERRE DE PEYRE  
3 Impasse du Barry  
48100 RECOULES DE FUMAS

JPEE  
110 Rue Georges Onslow  
ZAC GARO SUD  
34070 MONTPELLIER

Recoules de Fumas, le 03 juin 2025

Objet: Opposition au projet d'implantation d'éoliennes  
Commune de RECOULES DE FUMAS

Madame, Monsieur,

Suite à l'exposition dialogue organisée par vos soins en date du 27 mars 2025 dans la salle communale de la mairie de RECOULES DE FUMAS concernant votre projet d'implantation d'éoliennes, nous vous adressons en pièces jointes plusieurs courriers de mécontentement émanant des habitants du village.

Ces courriers témoignent clairement de l'opposition massive et déterminée des habitants. Ils expriment sans équivoque notre volonté commune de refuser l'implantation d'éoliennes, ici comme ailleurs.

Notre département a déjà largement contribué à l'effort national en matière d'énergie éolienne. Aujourd'hui nous dénonçons la dégradation continue de notre cadre de vie et de notre patrimoine naturel. Cela suffit !!

Nous vous informons que nous mettrons en œuvre toutes les démarches nécessaires pour empêcher la réalisation de votre projet.

Nous vous informons également que cet envoi n'est qu'une première démarche et que d'autres courriers d'habitants suivent.

Par ailleurs, une copie de ces courriers est transmise à :

- Madame Sophie PANTEL, Députée de la Lozère,
- Madame Patricia BREMOND, Présidente de la Communauté des Communes du Gévaudan,
- Monsieur Christophe SUDRE, Maire de la commune de RECOULES DE FUMAS.

Dans l'attente de votre prise en compte de cette position, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

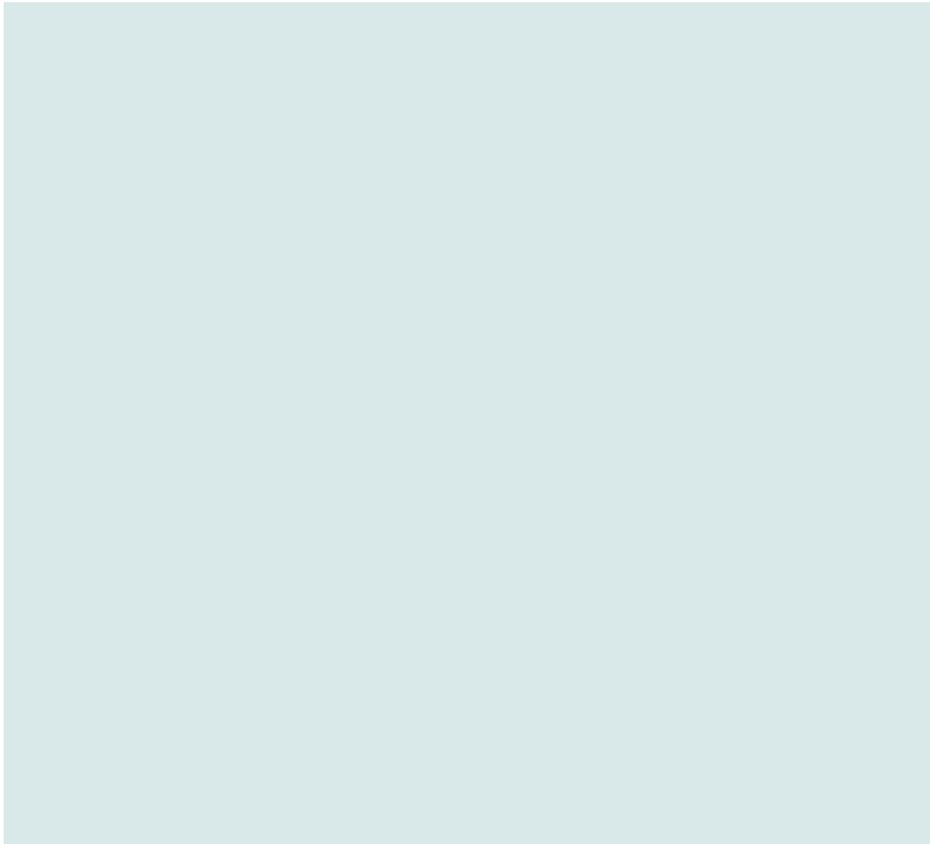
José CANTOS  
Président de l'association COLLECTIF TERRE DE PEYRE

ASSOCIATION  
COLLECTIF TERRE DE PEYRE  
48100 RECOULES DE FUMAS  
Mail : collectif.terredepeyre48@gmail.com

*En pièce jointe également la liste nominative des courriers d'habitants*

Association COLLECTIF TERRE DE PEYRE  
48100 RECOULES DE FUMAS

PROJET EOLIEN  
LISTE NOMINATIVE DES COURRIERS DES HABITANTS  
(Pièces jointes au courrier adressé à la société JPEE en date du 03 juin 2025)



ASSOCIATION  
COLLECTIF TERRE DE PEYRE  
48100 RECOULES DE FUMAS  
Mail : collectif.terredepeyre48@gmail.com

Revue de Fumas, 23 mai 2025

Madame, Monsieur,

Le projet éolien tel que vous le présentez ne semble pas a priori peut être productif sans impact pour les habitants de la Commune de Recours de Fumas.

Aujourd'hui et sous prétexte de consommation locale, dans votre projet éolien vous proposez de produire de l'énergie pour la transporter au transport ailleurs. Le coût de ce projet est déséquilibré, alléchant dans les premiers temps sur le court terme. Le bilan s'annonce grave sur le long terme - grave et pas sérieux en terme d'écologie. Cela ressemble fortement à beaucoup de brisages - Sur recours nous avons des cours d'eau sur lequel les droits de production ont été rachetés lors de la construction des Barrages du Gantrot. Si la force de l'eau, la force du vent et les rayons du soleil et limite la production de bois dans nos forêts nous pourrions être largement autonome. Ces promoteurs font miser des sommes exorbitantes pour diviser les habitants, implanter leur débauche éphémère qui génère sur du positif.

Je ne peux absolument pas adhérer à ce projet éolien et nous encourage à perdre conscience de la réalité.

Trop de gens (élus + habitants) regrettent  
leur engagement à ce propos.  
Soyons lucide et clairvoyant - prenons le  
temps nécessaire pour faire une étude à 360°  
des enjeux. Restons responsable et respectueux  
de notre environnement.

Messieurs et Mesdames de J.P.E.-E.

Suite à votre réunion, et à la remise dans ma boîte aux lettres du livret d'information que j'ai vu vous n'en doutez pas de penser d'être à la palette je constate que vous ne remettez pas en cause votre projet malgré l'opposition très importante des habitants.

Pourtant ce que je demande c'est le respect du monde rural, de mon environnement, de notre belle nature et de mon village +

Vous parlez des avantages qui à mon avis sont inexistantes - Vous mettez en avant le profit que la mairie pourrait avoir financièrement - c'est faux et vous le savez -

Vous parlez d'écologie mais vous n'avez aucun scrupule de dénaturer nos paysages, la biodiversité de mettre en danger les personnes les animaux et nos milieux naturels. Tout ce qui vous intéresse est de faire avancer votre projet même si pour cela vous devez détruire les mappes phréatiques privant d'eau tout un village !!

Vous ne tenez pas compte de la délibération du conseil municipal contre la définition d'une zone d'accélération de ENR -

Pourtant régulièrement des projets d'implantation d'éoliennes sont refusés par la justice et les éoliennes doivent être démontées aux frais des installateurs + elles ont même été reconnues coupables de la mort de bétails -

Le plus dernièrement EDF a reconnu que la Logère est déjà excédentaire en production d'électricité !! -

Vos arguments sont tous faux + Je ne suis pas venue vivre à Recoules de Fumas pour avoir à quelques mètres de mon habitation les horreurs nuisibles par le bruit, la densité des lampes, et leur dangerosité, Je ne supporte pas que l'on puisse détruire ainsi notre si belle région

Aussi comme la majorité des habitants Je m'oppose à ce projet -

Recoules de Fumas  
le 21/07/2025

Objet: Réponse à l'exposition dialogue

Madame, Monsieur,

Suite à ma visite de l'exposition dialogue publique en date du 27 mars 2025 en la salle communale de RECOULES DE FUMAS, organisée par vos soins ayant pour thème le projet éolien sur notre commune, je tiens à vous faire part de mes remarques et interrogations concernant la présentation faite au public.

L'exposition est installée au milieu de la salle... des panneaux qui orientent clairement le regard et le discours vers ce que votre société souhaite nous faire percevoir. La présentation des impacts du projet y est particulièrement minimisée tant dans les éléments visuels que dans les discours tenus.

Les photomontages exposés reflètent absolument la réalité de l'impact visuel que représenteront les éoliennes... En effet on y distingue à peine les machines projetées, au point qu'il est nécessaire d'y ajouter une flèche jaune pour que le visiteur en perçoive la présence. Cela soulève de sérieuses questions sur la sincérité de la représentation!!!

Actuellement le mat de mesure de 103 mètres est visible depuis tous les hameaux et villages alentours. Il constitue un point de repère incontournable. Comment alors croire que des éoliennes culminant à 180 mètres auront un impact aussi discret que celui suggéré par vos photomontages? Ce décalage entre la réalité perceptible aujourd'hui et les projections présentées dans l'exposition est frappant, et suscite un légitime doute quant à la transparence de votre démarche!!

Par ailleurs il a été clairement favorisé des échanges uniquement individuels vous permettant d'influencer plus aisément les participants tout en rendant impossible tout regroupement propice à une véritable discussion collective- notamment en faveur d'un refus de ce projet-. Il ne s'agit donc pas d'un dialogue mais d'un face à face déséquilibré. Cette méthode évacue volontairement tout débat public et démontre l'absence d'écoute sincère de la part de votre société.

L'exposition, sous couvert de dialogue, ne reconnaît pas les nombreuses observations formulées par les habitants des villages concernés, ni les délibérations claires du conseil municipal opposé au projet.

Vous persistez dans une démarche qui va à l'encontre de la volonté exprimée localement. Ce projet rejeté par une majorité d'habitants, s'impose ce jour comme l'un des pires exemples en matière d'intégration territoriale et de concertation citoyenne en Lozère.

Un projet de 4 éoliennes de 180 mètres sur un site avec une biodiversité fragile, reconnue de sensibilité forte par l'ALEPE, qui est minimisé alors que les éoliennes malgré leur système de détection, continuent de tuer beaucoup d'espèces protégées. ( faucon, aigle royal..)

Comme vous l'avez dit vous-même le dossier est très compliqué... Pourquoi continuer?

Un projet en plein milieu de captages d'eau potable pour le village, avec les nombreux terrassements, les quantités énormes de béton, la ferraille, où des hectares de terrain seront empierrés ! compactés !! pour la réalisation de voies d'accès, les zones de grutage, de stockage...

Comment pouvez vous dire que cela ne va pas altérer la qualité de l'eau? Ceci est inacceptable face aux enjeux de sécurisation en alimentation en eau potable du village...

Ne parlons pas des impacts visuels très forts et inadmissibles à la fois sur des lieux de vie, (village centre, les faux, baraque de Guinet, Feybesse Haute et Basse..) tous les villages et hameaux avoisinants (Lachamp, Ribennes, Javols, Saint Sauveur de Peyre...) les sites touristiques mais aussi les lieux patrimoniaux et dont certains sont protégés (Roc de Peyre, route des gorges de l'Enfer, château de Combettes, Javols, église de Ribennes...)

Et pour ne pas oublier... une forte dévalorisation de nos biens, quand on a un cadre de vie que l'on a bâti avec la force de ces bras, la moindre des choses c'est de le faire respecter et de le défendre.

Quant au bruit, souvent très gênant et nocif, les éoliennes émettent des sons principalement dans les basses fréquences (63 Hz. L'atténuation avec la distance est 2 fois plus faible... pour les basses fréquences (3x) que pour les fréquences normales (6x). Des études de bruit sérieuses devraient mesurer les bruits dans les fréquences basses à différentes distances et les décisions d'un bruit acceptable devraient se baser sur ces résultats. (Rappelez vous la décision inédite du 8 juillet dernier à la cour d'appel de Toulouse qui cassait un jugement du tribunal judiciaire de CASTRES, la justice a reconnu l'existence des nuisances du voisinage anormale liés à la proximité des éoliennes non seulement pour le bruit mais également pour la santé.)

**Pourquoi nous dire de fermer les fenêtres si l'on ne veut pas voir le flash lumineux des éoliennes?** n'importe quoi!!!!on voit déjà un flash avec le mat de mesure depuis plusieurs maisons alors avec 4 éoliennes....un flash toutes les trois secondes

« Fermez vos fenêtres et volets pour ne rien voir ! »  
Voici les propos de vos représentants qui sont très incohérents et provocateurs envers la population.

Bien que présenté sous l'étiquette flatteuse d'énergie verte ce projet apparaît comme un montage financier porté par une société extérieure dont l'objectif principal semble davantage guidé par la rentabilité que par le respect de notre territoire. Il s'agit d'un projet de transition mené par une entreprise de sous traitance opérée par des personnes qui ne vivent pas ici et n'en partagent pas ni les valeurs ni le mode de vie.

Les impacts de ce projet sont minimisés de manière insidieuse, or il sont bien réels, l'eau la biodiversité les paysages le cadre de vie, l'identité des lieux et même l'économie locale notamment touristique. Ce projet bouleverse profondément notre village notre tranquillité et notre manière de bien vivre ensemble.

Les arguments avancés en faveur du projet sont insidieux. La Lozère est déjà excédentaire en production d'électricité grâce à ses ressources hydrauliques (de Naussac refroidissement des centrales sur la Loire, de la Tuyère alimentant les barrages en Aveyron) et participe amplement à la solidarité régionale et nationale en matière d'énergie. Pourquoi dès lors imposer un tel projet sinon pour satisfaire des intérêts privés au détriment de l'intérêt public?

Monsieur le maire incarne l'autorité municipale et porte la responsabilité de la gestion locale au plus près des administrés, à ce titre, il se trouve en première ligne face aux attentes des habitants qu'il s'agisse de demandes individuelles ou d'aspirations collectives.

Avec les pouvoirs qui lui sont conférés, Monsieur le Maire avec ses élus a pris conscience de l'erreur d'avoir accepté le droit d'études et, considérant la forte opposition des habitants avec toutes les problématiques que cela engendre encore et toujours a délibéré lors d'un conseil municipal contre le projet sur sa commune.

**De quel droit arrivez vous en terrain conquis, sans la moindre prise en considération de notre commune, de son histoire, de son identité et surtout de ses habitants ?**

Ce mépris évident, cette volonté de nous imposer un mode de vie qui n'est pas le notre est tout simplement inadmissible !!

Comme je l'ai déjà exprimé lors de l'exposition publique, **il serait plus sage de faire vos bagages et de renoncer à ce projet. Nous, habitants de la commune, disons non, clairement et fermement.**

#### **Nous demandons:**

- Le respect du monde rural qui n'a pas vocation à devenir un laboratoire ou un prolongement universitaire
- Le respect de la loi paysage en cohérence avec la singularité de notre territoire situé entre la vallée de la Colagne et la Terre de Peyre.
- Le respect du cadre de vie de ses habitants qui ont le droit légitime de défendre la tranquillité et l'authenticité de leur village préservé de toute implantation industrielle.

**Nous ne demandons rien d'autre que de pouvoir continuer à vivre en paix, dans nos petits villages loin des ambitions déplacées et des projets déconnectés de notre réalité.**

**Personne ici ne vous a sollicité, dès lors nous vous prions instamment d'abandonner ce projet qui est non seulement inacceptable mais sans avenir pour notre territoire!!!!!!**

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Société SPEE Montpellier

Recueil de -Jurnas le 5 Mai 2025

En réponse à l'exposition de Dialogue

Au milieu d'un regroupement de gens et de Panneaux prenant pratiquement une grande partie de la salle où il n'y a pas eu possibilité d'avoir un contact commun, ni réponses, ni questions. Enfin simplement un faux dialogue de 'la Société' SPEE, d'où les collaborateurs des jeunes gens qui n'ont aucune prise en considération de cette forte opposition, Aucun respect pour les habitants du village et riverains Avoisinants, avec des propos complètement incohérents et presque provocateurs.

Enfin moi et mon mari qui quitte la ville pour venir ici dans ce petit village rural, je ne desine pas avoir en face une zone industrielle avec des monuments de 180m de haut qui n'ont rien à faire ici au pied de ce petit village qui va être impactée

- Le magnifique paysage encore vierge de Toutes Indescentes.
- Un parc au milieu de nos captages d'eau potable -
- Un milieu de Biodiversité, des Melans rochers que l'on voit savoir ce territoire Toute l'année.
- Un Impact de surplomb du village où aujourd'hui on voit le Mat de Toutes les parties de notre commune ainsi que les communes avoisinantes.

Que cela va être avec la commune de ...  
 - l'Impact des bruits et des Points lumineux.  
 Aujourd'hui celui du HAK je le vois de mon salon.  
 - La Dervalisation de nos lieux  
 Comme ont répondu ces jeunes gens de la Société SPEE  
 « vous n'avez qu'à fermer les volets »  
 Ceci est une réponse complètement incohérente surtout  
 de la part du responsable de la Société SPEE qui ne voit  
 que son intérêt financier et n'a rien à faire de nous  
 les habitants nous de ce petit village.  
 Enfin tout simplement, je désire comme tout  
 l'ensemble que ce projet ne se réalise pas, on veut  
 tout simplement vivre dans notre commune avec calme et  
 sérénité, avec devant nos maisons la rue dans son  
 intégrité de son paysage.

Veuillez agréer mes salutations

Recoules de Fumas  
le 10.05.2025

Messieurs,

J'ai acheté une maison dans ce joli  
petit village de "Recoules de Fumas"  
pour sa tranquillité et son environnement  
de toute beauté.

Ses frêres, sa rivière "La Coulagne", ses prés,  
le monde rural.

Aujourd'hui nous voyez nous imposer un site  
industriel et "Eolienne" qui va tout remettre  
en question.

J'ai deux filles, j'aimerais leur laisser un  
beau héritage, qu'elles puissent profiter comme  
moi de cette belle nature.

Vous comprendrez que je ne puisse pas accepter  
ce projet sur notre commune.

J'en appelle à votre bon sens, pour que vous  
renonciez à la destruction de la nature.

C'est en tant qu'habitant de Recoules de Fumas  
que je vous adresse ce courrier.

Veuillez, Messieurs,

Recevoir mes sincères salutations.

Recoules de Fumas,  
le 10 mai 2021

Messieurs,

Il ya quelques années, nous avons acheté une maison à Recoules de Fumas pour son cadre de vie, sa tranquillité et son environnement.

Aujourd'hui tout est remis en cause au vue de votre projet d'installer un site industriel d'Eoliennes et nous allons laisser à nos enfants une maison dévaluée.

Je ne peut pas cautionner ces travaux destructeurs et vous garder le cadre de vie actuel dans ce village paisible.

Sincères salutations

SOCIÉTÉ JPEE.

Monsieur,

par ce courrier je vous informe que je m'oppose au  
projet d'éoliennes sur la commune de Recoulès de Jumas,  
pour les raisons suivantes:

Le respect du monde Rural ne doit pas être bafoué!

Le paysage ne doit pas être dénaturé!

La prise en compte des enjeux de paysage car je ne  
voudrais pas voir des éoliennes en face de chez moi.

La prise en compte de l'état des sensibilités paysannes  
et naturalistes de la zone qui inclut la commune de  
Recoulès de Jumas.

C'est pour ces raisons que je ne permet de vous  
adresser mon désaccord sur ce projet qui fera beaucoup  
de nuisances et ne profitera aucunement aux riverains  
alentours.

Je vous prie Monsieur d'accepter mes sincères salutations  
CORDIALEMENT

le 20/Avril/2025

Société SPBE.

En Réponse à l'Exposition de Dialogue qui n'a apportée aucune Réponse de toute manière il n'y avait pas de questions simplement une forte opposition à ce Projet qui n'a rien à faire sur ce petit Village Rural de Recours de Judas.

comme sur la Première Lettre se m'oppose catégoriquement à ce Projet  
je ne désire pas.

- laissa à nos Enfants un Héritage sous le Surplomb d'une Zone Industrielle.
- un Projet qui détériore complètement notre si Beau petit Village.
- on veut devant nos Maisons avoir la vision complète et ouverte de notre Paysage.
- on veut continuer à Pouvain Boire Encore de l'Eau Provenant de nos captages
- on veut pas des Impacts sur la Biodiversité, le Beauté Les Points Lumineux qui peuvent avoir un Impact sur notre santé.
- on veut simplement continuer à vivre dans notre petit Village Avec sérénité et calme comme cela a été depuis des générations.

copie Préfet.  
copie Préfet.  
copie communauté des communes.  
copie Maire.

Veuillez agréer mes salutations distinguées

Recoales de Fumas est une petite commune et n'a pas besoin d'éoliennes car ce serait :

- Une nuisance par le bruit.
- Impact lumineux et sonore gênant
- Risque de pollution pour les captages d'eau
- Paysage de figure.
- éoliennes trop proches des habitations et trop visibles.
- ondes néfastes pour la santé
- valeur des biens immobiliers dépréciée

Pour toutes ces raisons et bien d'autres malgré des Promesses financières alléchantes nous refusons ce projet.

le 28 Avril 2025

## CONTESTATION PROJET EOLIENNES

POURQUOI PERSERVERER SUR UN PROJET, ALORS QUE TANT D'ELEMENTS PROUVENT QU'IL EST COMPLETEMENT IRRRESPONSABLE ET INACCEPTABLE.

LA MUNICIPALITE ET PLUS DE 80% DES HABITANTS SONT CONTRE LE PROJET.

MANQUE DE RESPECT TOTAL, UNE FOIS DE PLUS ON PRIVILEGE LE RENDEMENT, LA RENTABILITE, AU DETRIMENT DU BIEN ETRE DES GENS C'EST TOUT SIMPLEMENT SCANDALEUX.

LA LOZERE ET UN DEPARTEMENT VASTE, IL Y A CERTAINEMENT PLEINS D'ENDROITS LOINS DES VILLAGES POUR IMPLANTER DES EOLIENNES.

TOUS LES ELEMENTS APPORTES PAR L'ASSOCIATION TERRE DE PEYRE SONT FONDES, J'ESPERE QUE MPEE ET MESSIEURS LES POLITIQUES SERONT SENSIBLES AU RESPECT DU PAYSAGE, ET RECONNAITRONT QUE CE PROJET ET INACCEPTABLE.

10/05/2025

A l'attention de l'entreprise JPEE,  
A l'attention de Mr le Préfet de la Lozère,  
A l'attention de Mme la Députée de la Lozère  
A l'attention de Mr le maire de Recoules de Fumas

Objet : Opposition au projet éolien porté par l'entreprise JPEE

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite exprimer ma ferme opposition au projet d'installation d'éoliennes de 180 mètres de hauteur, porté par la société JPEE, sur la commune de Recoules de Fumas, situé en zone rurale, et à proximité immédiate de mon domicile.

Ce projet, s'il venait à être autorisé, aurait un impact visuel considérable sur notre environnement quotidien. L'implantation de ces machines industrielles massives porterait gravement atteinte à notre qualité de vie, dénaturant un paysage rural préservé, dont nous sommes les garants et les héritiers.

Au-delà de la pollution visuelle évidente, car se situant directement en face de mon domicile, c'est aussi l'équilibre de la faune locale qui en serait perturbé. De nombreuses études font état de conséquences négatives sur les oiseaux, les chauves-souris et d'autres espèces sensibles à ce type d'installation.

Par ailleurs j'ai pu mesurer l'attitude de l'entreprise JPEE, qui semble faire peu de cas des riverains. Lors de la réunion " dite "d'information organisée par JPEE une de leur réponse à nos inquiétudes a été de dire « fermer vos volets » pour ne pas voir les éoliennes. Une telle déclaration illustre un mépris certain envers les habitants du territoire, et démontre un manque total de concertation, d'écoute et de respect des personnes concernées en première ligne.

Je vous invite, en tant qu'autorité responsable, à reconsidérer ce projet à la lumière des atteintes qu'il représente pour notre cadre de vie, notre environnement, et la cohésion sociale du territoire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie : A la Communauté de commune du Gévaudan

10/05/2025

A l'attention de l'entreprise JPEE,  
A l'attention de Mr le Préfet de la Lozère,  
A l'attention de Mme la Députée de la Lozère  
A l'attention de Mr le maire de Recoules de Fumas

Objet : Opposition au projet éolien porté par l'entreprise JPEE sur la commune de Recoules de Fumas.

Madame, Monsieur,

Par la présente, je me permets de vous adresser mon opposition concernant le projet de parc éolien actuellement à l'étude sur le territoire de la commune de Recoules de Fumas, et plus particulièrement à proximité immédiate de mon domicile située au lieu-dit la Petite Combe. En tant que résident concerné d'un bien situé dans un périmètre protégé au titre des Bâtiments de France, je tiens à exprimer mon opposition formelle à ce projet pour les raisons suivantes :

1. **Impact direct sur le paysage et le patrimoine protégé** : Ma maison se trouve dans un périmètre classé et protégé en raison de sa proximité immédiate avec le Château de Combettes dont la valeur architecturale et historique a été reconnue par les services de l'états. L'implantation d'éoliennes en vis-à-vis direct de ma maison et du château nuirait gravement à l'intégrité du paysage, modifiant irréversiblement l'harmonie visuelle du lieu. Une telle intervention irait à l'encontre des protections qui préservent notre patrimoine bâti et naturel et imposent des règles d'urbanismes aux simples citoyens tout comme au groupe JPEE.
2. **Perturbation de la faune locale, notamment les oiseaux** : Le secteur en question abrite une riche biodiversité, en particulier des espèces d'oiseaux qui ont un habitat fragile et sensible. La construction d'un parc éolien pourrait causer des perturbations sérieuses, avec des risques de collision des oiseaux avec les pales des éoliennes et la destruction de leurs habitats naturels. Cette menace pesant sur la faune locale est inacceptable dans une zone où la conservation de la biodiversité devrait être une priorité.
3. **Nuisances visuelles et sonores** : L'implantation d'éoliennes à proximité immédiate de ma maison entraînerait une dégradation considérable de la qualité de vie, notamment à travers les nuisances visuelles générées par les pales tournantes le jour et les flashes lumineux qui se verront dans un rayon de 10km à 15 km. Ces désagréments affecteraient profondément mon quotidien et celui des autres habitants du secteur.
4. **Inadéquation avec les objectifs de préservation des espaces naturels** : Bien que les énergies renouvelables soient essentielles pour la transition énergétique,

il est impératif que leur implantation soit réalisée de manière réfléchie et équilibrée, en tenant compte de l'impact environnemental global. Le choix de l'emplacement dans une zone rurale sensible et à proximité d'un périmètre protégé semble inopportun et insuffisamment réfléchi.

Je vous demande donc de bien vouloir prendre en compte ma position et de faire en sorte que ce projet soit abandonné, afin de protéger notre patrimoine architectural, la biodiversité locale, ainsi que la qualité de vie des habitants du territoire.

Dans l'attente de pouvoir échanger plus avant sur ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations distinguées

Copie : A la Communauté de commune du Gévaudan

10/05/2025

A l'attention de l'entreprise JPEE,  
A l'attention de Mr le Préfet de la Lozère,  
A l'attention de Mme la Députée de la Lozère  
A l'attention de Mr le maire de Recoules de Fumas

Objet : Opposition au projet éolien porté par l'entreprise JPEE sur la commune de Recoules de Fumas.

Madame, Monsieur,

Je tiens à exprimer ma plus vive opposition au projet d'installation d'éoliennes d'une hauteur de 180 mètres, porté par la société JPEE, sur la commune de Recoules de Fumas. Ce projet, qui s'inscrit en pleine zone rurale, représente une agression inacceptable pour notre cadre de vie.

En tant que résidente concernée, je souhaite vous faire part de mes préoccupations sur plusieurs aspects :

1. **Impact paysager et patrimonial** : Les éoliennes, de par leur taille et leur implantation, vont profondément altérer l'identité visuelle et le caractère naturel du paysage local, qui constitue un patrimoine commun apprécié des habitants comme des visiteurs.
2. **Nuisances sonores et visuelles** : Le fonctionnement des éoliennes génère un bruit continu, perceptible à plusieurs centaines de mètres, ainsi que des effets stroboscopiques liés à la rotation des pales, qui peuvent nuire à la qualité de vie des riverains.
3. **Atteinte à la biodiversité** : L'implantation d'un parc éolien menace certaines espèces animales locales, notamment les oiseaux et les chauves-souris, qui sont particulièrement sensibles à ce type d'infrastructure et présents en grand nombre sur notre territoire jusqu'ici préservé.
4. **Efficacité énergétique discutable** : Bien que les énergies renouvelables soient indispensables à la transition énergétique, l'implantation d'éoliennes terrestres dans des zones peu ventées s'avère inefficace, ce qui soulève la question de la pertinence de ce projet sur la commune de Recoules de Fumas.

L'implantation de ces éoliennes massives aura un impact visuel dévastateur, altérant à jamais le paysage naturel et paisible dans lequel nous vivons. Le projet transforme ce territoire en un site industriel, défigurant une zone qui, jusqu'à aujourd'hui, était préservée de telles installations. Il ne s'agit pas seulement d'une nuisance esthétique : c'est tout un environnement, notre quotidien et notre patrimoine, qui seraient sacrifiés au profit d'une société qui ne recherche que son intérêt économique.

Le mépris de l'entreprise JPEE pour les habitants se reflète dans la réponse donnée aux inquiétudes exprimées : « Il suffit de fermer les volets pour ne pas voir les éoliennes ». Une telle réponse, arrogante et dénuée de toute considération, témoigne du manque de respect pour ceux qui vivent sur place et subissent les conséquences de ce projet. C'est un affront à notre droit à un cadre de vie sain et respectueux.

Je vous demande donc, en ma qualité de citoyenne attachée à son territoire, de bien vouloir prendre en compte cette opposition et de relayer cette position auprès des autorités compétentes et des porteurs du projet.

Espérant que ma voix, comme celle d'autres habitants concernés, sera entendue, je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie : A la Communauté de commune du Gévaudan

Javols le 26.04/2025

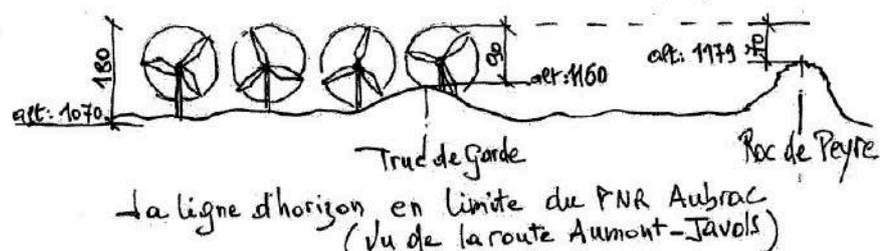
**Objet : Observations sur la réunion du 27 et le livret d'information et de dialogue**

Suite à votre réunion d'information de février 2023, je vous avais fait part de mes observations sur votre mauvais projet éolien à Recoules de Fumas, en expliquant à la fois mon intérêt à agir, et les problématiques d'environnement du secteur.

Depuis mon intérêt à agir est encore plus d'actualité au vu d'un projet de 4 éoliennes de 180 m de haut, et d'une meilleure connaissance des enjeux du secteur.

Déjà le Truc de Garde est très visible depuis l'arrière de ma maison, ensuite j'utilise fréquemment la route Aumont Javols d'où il est perçu sur une partie de l'itinéraire de magnifiques vues panoramiques sur le massif de la Margeride, mais aussi sur la ligne d'horizon de la limite du PNR Aubrac entre le Truc de Garde et le Roc de Peyre.

Si ce territoire est peu concerné par des protections réglementaires, il n'en est pas moins considéré en Lozère comme un territoire sensible à plusieurs titres, par exemple à enjeux forts au titre de la biodiversité comme vous l'a précisé l'ALEPE quand vous l'avez consulté.



Ce simple croquis montre la fragilité de ce territoire à l'implantation d'équipements industriels de très grande hauteur, dont l'atteinte aux paysages et les risques évidents de destruction d'espèces protégées.

Reconnaissez que vous allez impacter durablement un itinéraire qui m'est cher, mais qui l'est aussi pour tous les habitants de ce territoire de vie et pour les nombreux visiteurs du site archéologique et historique de Javols.

Mais vous allez me répondre que le paysage c'est subjectif, réponse de techniciens basiques comme les collaborateurs que nous avons rencontré lors de votre exposition d'information et de dialogue du 27 mars de cette année.

Autant vous avez un manque sérieux en matière de culture professionnelle sur les enjeux d'un territoire, autant vous avez aussi un manque sérieux de professionnalisme en matière de communication.

Faire une exposition le 27 mars qui remplit tout l'espace d'une salle, ce qui empêche la possibilité de se regrouper pour faire au minimum un débat posé et des échanges constructifs pour comprendre les enjeux d'un territoire et de la population et les impacts futurs d'un mauvais projet éolien. Manifestement cette exposition montrait une volonté d'empêcher tout débat.

Faire un livret soit disant de dialogue qui limite la concertation puisque que les seuls éléments ouverts à la discussion en page 6 sont limités à l'amélioration du projet, c'est vraiment de l'anti concertation.

Vous avez eu de la chance d'avoir en face de vous une population respectueuse du débat citoyen, car face à une société qui veut imposer son projet malgré une opposition très majoritaire des habitants et une délibération négative du conseil municipal, la soirée s'est passée dans le calme. Les

habitants ont renouvelé leurs désaccords face à des collaborateurs de JPEE incapables de justifier sérieusement ce projet.

J'ai même été le témoin d'une intervention d'un ancien haut cadre du monde industriel, très surpris par le comportement de vos collaborateurs essayant de contester systématiquement les arguments des habitants les traitant de non professionnels, car eux seuls ayant le savoir et la vérité, et leur rappelant que dans le monde industriel il y avait un minimum de valeurs humaines à avoir.

Je persiste à vous répondre que ce mauvais projet éolien n'est pas acceptable au vu des enjeux historiques, paysagers, environnementaux, sociaux et juridiques de Recoules de Fumas, de la vallée de la Colagne, de la Terre de Peyre et du PNR Aubrac et que donc votre proposition d'ouvrir à la discussion les mesures d'atténuation, la relation avec le territoire, et les retombées pour le territoire, est le signe évident d'un manque total de considération d'un contexte social et politique local.

Dans toute démarche sérieuse d'un projet, avant d'engager des débats sur l'amélioration d'un projet, il est d'abord nécessaire de vérifier l'acceptabilité de celui-ci, ce qui n'a pas été fait, et donc ma seule réponse à votre livret ne peut être que le texte ci-dessus, et de renouveler ma proposition d'abandon de ce mauvais projet en particuliers pour les nombreux habitants les plus directement et durablement impactés

Avec les salutations

Simple adhérent du Collectif Terre de Peyre

Le 26/05/2025

Mesdames, Messieurs,

Etant fondamentalement anti-nucléaire, je ne suis pas par principe opposé à l'éolien, ni au photo-voltaïque (je suis moi-même producteur en auto-consommation), ou leur moindre nocivité que le nucléaire! Mais pas n'importe comment!!

Je vois d'un très mauvais œil le projet en préparation sur la commune de Recentes de Fumas.

La principale raison en est que l'énergie produite ne profitera pas en priorité au village lui-même, de plus, toute énergie produite subit des pertes conséquentes quand elle est exportée : pas très écologique donc! Et tout cela pour enrichir des consortiums étrangers! Notre village n'aurait qu'à en subir les inconvénients (visuels, acoustiques... et à terme le démantèlement à sa charge!!) NON MERCI

Le 15 mai 2025

Société GPEE

Reponse a l'Exposition de dialogues  
ni acceptables ni d'avenir

Ayant été présent à cette Exposition, au milieu de panneaux donc aucun ne révèle vraiment l'impact, des photomontages où l'on aperçoit même pas les Eoliennes il a fallu une flèche jaune pour indiquer leur position, pourtant moi aujourd'hui face à ma maison à 500m s'agissait le mât de mesure de toute son intégralité, il faut s'imaginer avec 4 éoliennes de 180m.

Je me trouve dans le cercle d'éloignement de 500m et je pense être celui le plus impacté par ce mauvais projet et je demande que cela soit pris en considération, mon choix de qualité de vie soit respecté, plutôt que de vouloir m'imposer quelque chose que je ne désire pas. J'ai eut une entrevue avec M. le Maire de ma commune de St Sauveur de Peyrie pour lui demander de me soutenir dans mon désaccord à ce projet d'où il a été totalement en accord, et donc il donnera un avis défavorable, En plus je fais partie de PNR donc la charte interdit les Parcs Eoliens.

①

Se m'oppose à ce projet pour plusieurs raisons  
En plus de celles évoquées ci dessus.

- j'ai acheté ce bien pour la tranquillité et  
la vue extraordinaire de ce magnifique plateau  
d'où se peut apercevoir le château de comblès,  
cheminade, le couzet etc --

Etant juste sur la route qui débouche des gorges  
de l'enfer site touristique reconnu.

J'ai acquis ce bien pour tout ceci et non pas pour  
me retrouver en face d'une zone industrielle.

comment peut on peu intérêts financiers détruire  
tout un ensemble de vie rurale avec ses magnifiques  
Panda mas.

- Le bruit généré par ces monstres de machine.

Elles ne produisent pas dans le silence.

- L'impact lumineux le soir, au soleil lui cela est  
mât de mesure que j'aperçois de l'intérieur de  
chez moi.

- La dévalorisation de mon bien & qui va  
acheter une maison au pied de 4 ealiennes de  
180m que l'on voit sur toutes leur intégralité!

- une attaque sur la Biodiversité.

Les milans Royaux survolent chassent sur  
toute cette partie de territoire, Des points  
de nidification se trouvent très proches sur les  
bords de Villeneuve et Feysse.

- un Impact sur les captages d'eau du village, malgré les Bureaux d'Etudes qui s'avaient de dire le contraire, dans cette Région les nappes et source d'eau sont peu profondes.
- un Impact peu de surplomb de ce Parc sur tous les villages et Hameaux du secteur
- Le non Respect de nous, les Habitants, de ses petits villages ruraux, par des jeunes Représentants de votre Société qui veulent à tout Prix nous implanter ce Parc que nous ne voulons pas, de quel droit cette Société doit décider de la manière de laquelle on veut vivre et ignorer notre opposition?
- soi disant une Production verte moi je dirais plutôt une Production d'intérêts financiers! la logique déjà Exécutable en Production des ENR, on a Plus Besoin d'en Rajouter et de continuer à détruire notre département pour le confort des Autres.
- moi comme une très grosse majorité du village de Recoules et Avoisinants on ne veut pas de cette zone non Appropriée sur ce site simplement on veut conserver nos petits villages Avec toutes leurs identités et nos Paysages vierges de toutes industries.
- jusqu'à aujourd'hui on a eut Besoin de Personne pour vivre Avec tranquillité et demain on n'a pas Besoin de vous  
Veuillez agréer les salutations

En réponse à la fausse  
réunion de dialogue de SPEE

Je tiens par cette présente lettre vous  
remercier pour mon opposition au projet éolien sur  
la commune de Recoules de Furnas, les habitants de  
ce village ont dit non à votre projet et nous nous  
obstinons à le maintenir. Le lieu n'étant pas approprié  
à l'installation d'éoliennes pour plusieurs raisons  
proximité de habitations, nappe phréatique qui permet  
de distribuer l'eau potable sur la région  
des marais, inacceptable le respect de la loi  
montagne qui a été votée par les parlementaires  
pour la préservation de nos espaces fragiles dont  
les paysages et la biodiversité  
le respect de la délibération du conseil  
municipal.

Fait à Recoules de Furnas  
le 20.4.2015

JP ENERGIE ENVIRONNEMENT  
110 Rue Georges Onslow  
ZAC GARO SUD  
34070 MONTPELLIER

Recoules de Fumas, le 22 avril 2025

**Objet :**  
**Opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur le village de**  
**RECOULES DE FUMAS**

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire pour vous faire part de ma profonde inquiétude et de mon mécontentement concernant votre projet d'implantation de plusieurs éoliennes industrielles sur la commune de RECOULES DE FUMAS, en Lozère.

Ce projet suscite une vive opposition en raison de nombreux impacts environnementaux, sanitaires, paysagers et patrimoniaux qu'il engendre, lesquels sont manifestement minimisés dans vos communications.

La biodiversité locale, déjà fragile, serait inévitablement perturbée. L'eau, ressource vitale dans notre région, est également menacée ; les captages présents sur la zone du projet sont essentiels à l'approvisionnement en eau potable de la population. L'idée même d'implanter des structures de cette envergure (jusqu'à 180 mètres de haut) dans une zone de captages est intolérable au regard des enjeux cruciaux de sécurisation de l'alimentation en eau !!!

Le cadre de vie des habitants serait profondément dégradé. Le bruit généré par ces installations, l'impact visuel écrasant dans des paysages naturels et ouverts ainsi que la rupture avec l'identité des lieux constituent une véritable atteinte au patrimoine local. Aucune végétation ne pourra dissimuler de telles hauteurs : il n'existe pas en Lozère, d'arbres capables de masquer ces structures industrielles.

Il est également important de rappeler qu'historiquement, le territoire de RECOULES DE FUMAS et plus largement celui de la Haute Lozère ont toujours été marqués par la présence de moulins à eau, aucun moulin à vent ne faisait partie du paysage : cela témoigne de la force de l'eau dans notre culture et de l'absence de tradition lié à l'éolien.

Votre projet est donc en rupture totale avec l'histoire, la nature et l'avenir de notre territoire. Pour toutes ces raisons, je vous demande de renoncer à l'implantation des ces éoliennes sur le village de RECOULES DE FUMAS.

Dans l'attente d'une prise de conscience de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le 14 Avril 2025.

En réponse à la fausse réunion de dialogue de J.P.E.E.

Je soussignée, Joyane Magel, résidente à l'année et propriétaire d'une maison dans le joli petit bourg de Recaules de Fumas en Margeride, viens par la présente faire opposition et barrage à la société J.P.E.E en ce qui concerne leur projet éolien.

Depuis bien trop de temps cette société en question avec ses principes abusifs et de contre nature nous pose problèmes. Dernièrement une "soi disant" réunion d'information et de dialogue avec les habitants du village a eu lieu le 27 Mars passé, mais ce moment se soldera en un climat de beuhaba et d'une insupportable cacophonie. Impossible d'obtenir des informations cohérentes et d'entendre les propos des intervenants. Il est vrai que la société J.P.E.E se complait dans cette stratégie. En effet depuis le début, le respect de la population, de son avis et de son cadre de vie ne fait pas partie de ses objectifs. Il faut savoir que le Conseil Municipal a eu comme consigne lors de la présentation du projet, de ne pas informer la population, abusivement!!! M<sup>r</sup> le Maire et son conseil ont dit NON au projet, les 90% de la population de la commune en général s'y sont fermement opposés en signant des pétitions, mais J.P.E.E ne cède pas du terrain pour autant.

Personnellement je m'oppose catégoriquement à ce projet pour des raisons qui me sont bien miennes. Je ne veux pas que notre site soit détérioré pour des objectifs purement financiers. Il faut savoir que l'eau que nous consommons subira des dommages forcément puisque "ces moîtres d'acier" de 180 m de haut empièteront nos nappes phréatiques de par leurs fondations gigantesques de béton et d'acier...

De plus nos biens immobiliers vont être dévalorisés !  
 Que laisserons-nous aux générations futures, à nos enfants et  
 petits-enfants, si ce n'est des "tas de ferrailles rouillées" dans  
 quelques décennies ? Quel impact aura ce projet pour notre  
 commune, pour notre santé, pour le tourisme et l'agriculture,  
 pour la faune et la flore ? Certes il fait souvent du vent dans  
 notre secteur, mais nous ne voulons pas de ces "moulin à vent"  
 puisque nous sommes un territoire avant tout de moulin à eau !

Nos anciens, nos chers défunts (dont mon propre père)  
 qui ont œuvré aux plantations de nos jolies forêts traversées  
 par de paisibles chemins de randonneurs, où le gibier trouve  
 refuge, seraient bouleversés par ce projet gigantesque qui n'est  
 plus de taille humaine.

C'est pour toutes ces raisons et pour une multitude  
 d'autres que je dis un grand **NON** au projet éolien sur la  
 commune de Recoules de Fumas en Margeride.

Copie à : TPEE

M. le Préfet

M<sup>me</sup> la Députée

la communauté des Communes

la mairie de Recoules de Fumas

le 27/03/25

En réponse à la Bureau réunion  
de dialogue de J.P.E.E.

Moi, doyenne de la commune, étant  
propriétaire et vivant toute l'année dans ma maison, vient par ces  
quelques lignes m'opposer fermement au projet Éolien de J.P.E.E.  
pour des bruits, des petits enfants et des amies petits  
enfants, qui bruyent de mes biens et qui seront bien sur dévalorisé  
à cause de ce maudit projet.

J.P.E.E est une société qui ne respecte pas l'avis des habitants  
et encore moins celui des personnes âgées. Je souhaite de tout mon  
cœur que ce projet n'aboutisse pas. J'ai assisté à cette réunion le 27/03/25 et j'en ai tiré que des conclusions négatives, si ce n'est un  
grand désordre ! Ce projet n'est pas un progrès, juste une machination  
financière. Il gâcherait le bien être et le calme de notre territoire.

NON, NON, NON au projet de J.P.E.E

au projet Éolien sur  
Revelles de Fumas

Copie à J.P.E.E

M. le Maire

Mme la Députée

la Communauté des Communes

la mairie de Revelles de Fumas

Bagnols les Bains

Le 12/05/2025

JP ENEGIE ENVIRONNEMENT

110 Rue Georges Onslow

ZAC Garo Sud

34070 MONTPELLIER

Objet : Mon opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur le village de Recoules de Fumas

Madame, Monsieur,

Je vous informe par la présente de mon opposition totale au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Recoules de Fumas.

Je suis natif de cette commune et possède en indivision une exploitation agricole dont mes terrains jouxtent les terrains sur lesquels le projet est établi.

Cette implantation d'éolienne, dont un élu municipal se positionne comme étant le principal bénéficiaire financier, engendrerait pour les citoyens de cette commune les effets néfastes bien connus d'un tel investissement : dégradation du paysage, nuisances sonores... et ceci sans aucune contrepartie significative pour l'intérêt général de la commune.

Compte tenu d'un projet de seulement quelques éoliennes, il serait opportun financièrement, écologiquement et structurellement de positionner ces quelques éoliennes sur un parc déjà existant. Nul ne doute que si ce projet venait à aboutir, votre ambition serait d'imposer de futures installations complémentaires dans ce secteur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Becoules de Tinnas  
le 24/05/2025

JP Energie Environnement  
110 Rue George Orwell  
ZAC Garo Sud  
34020 Montpellier

Objet : mon opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur  
le village de Becoules de Tinnas

Madame Monsieur

Donnant suite aux informations depuis notre  
rencontre en Mairie à Becoules de Tinnas je ne peu  
accepter votre projet d'implantation d'éoliennes  
comme prévu. Quel impact d'abord pour le village  
d'avoir tout au long de l'année des chaudières devant  
nos fenêtres, pour en plus nous apporter que des nuisis  
pour un si ~~faible~~ rendement en électricité.

J'ai 84 ans et suis heureuse de vivre dans ce village  
bien restauré (et mon sous frais) mais dans l'admiration  
des passants et des vacanciers, mais quand seront-ils alors ! -  
Impact insupportable du bruit se propageant dans  
la pente en direction de Becoules, mais aussi pour tous

Les riverains : Bien de problèmes pour l'eau -  
quel dommage de détériorer un si beau  
paysage et à grande distance de nos communes  
voisines. Si vous viviez chez nous accepteriez vous cela ?  
c'est inacceptable, donc non avec éobismes

Bagnols les Bains

Le 12/05/2025

JP ENEGIE ENVIRONNEMENT

110 Rue Georges Onslow

ZAC Garo Sud

34070 MONTPELLIER

Objet : Mon opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur le village de Recoules de Fumas

Madame, Monsieur,

Je vous informe par la présente de mon opposition totale au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Recoules de Fumas.

En effet, l'implantation d'éoliennes sur notre commune en Aveyron a généré tant de nuisances à certains habitants que je ne souhaite pas avoir les mêmes problèmes sur la commune de Recoules. Par exemple, lors de grands vents, j'entends les pâles d'éoliennes siffler alors qu'elles sont situées à 4 km environ de la maison.

Ainsi, je ne veux absolument pas que des éoliennes soient installées à Recoules notamment aussi proche des habitations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Bagnols les Bains

Le 12/05/2025

**JP ENEGIE ENVIRONNEMENT**

110 Rue Georges Onslow

ZAC Garo Sud

34070 MONTPELLIER

Objet : Mon opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur le village de Recoules de Fumas

Madame, Monsieur,

Je vous informe par la présente de mon opposition totale au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Recoules de Fumas.

En effet, l'implantation de ces éoliennes est trop proche des maisons. Lorsque j'ouvre les fenêtres de ma résidence secondaire j'aperçois actuellement de beaux paysages à l'horizon. Si ces éoliennes sont installées à moins de 800 mètres de ma fenêtre j'imagine les désagréments que ces dernières seront l'objet et la moins-value dont seront affectés nos biens familiaux sur la commune.

Je vous propose d'installer ces éoliennes à moins de 800 mètres en face de votre propre habitation personnelle : vous me ferez part de votre sentiment !

De ce fait, je suis totalement opposé à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

SOCIETE JPEE

Recoules de Furnas, le 25 mai 2025

**En réponse à l'exposition dialogue**

J'ai assisté à cette exposition, tout ça dans une confusion où il était impossible de dialoguer, moi, ainsi que tout le monde présents dans cette salle.

Au milieu de panneaux qui ne nous ont pas du tout convaincus, où tous les impacts étaient vraiment trop minimisés, on était juste là pour exprimer notre forte opposition à ce projet qui nous a été parachuté sans aucune information au préalable.

MOI, qui suis propriétaire de terrain sur cette zone potentielle, j'ai refusé catégoriquement toutes signatures, et, contre ce projet, n'étant pas le seul propriétaire, on a été sollicité à plusieurs reprises de bien revenir sur notre décision, on appelle cela du « harcèlement ».

MOI et les autres propriétaires de terrains majoritaires sur cette ZIP, ceux qui réduit considérablement la zone d'implantation et qui va impacter nos parcelles étant à coté, nous demandons de prendre ceci en considération et de ne pas faire la sourde oreille, je pense encore que l'on est chez nous, qu'on a le droit de décider comment on veut exploiter nos terrains, ceci sont des endroits agricoles et non des zones industrielles !!!

Si je m'oppose à ce projet c'est pour plusieurs raisons :

- une nuisance visuelle sur nos paysages vierges de toutes industries
- connaissons bien l'endroit plus que possible, un impact qui va altérer l'eau potable de nos captages,
- un impact sur la biodiversité et avifaune, des espèces protégées sont nombreuses sur ce secteur,
- un impact le jour par rapport au bruit, on ne peut pas dire que ces machines de cette envergure produisent sans faire de bruit, ici dans nos campagnes, le silence règne..,
- un impact lumineux la nuit, aujourd'hui je peux apercevoir le flash du mat de mesure de ma terrasse .. demain avec 4 éoliennes de 180 mètres de haut avec des points lumineux encore plus puissants, cela va devenir vraiment plus que gênant
- un impact sur la vie sociale du village
- un impact sur le tourisme qui peut nuire à mon activité professionnelle.

MOI qui ait ma bergerie très proche de ce parc éolien, étant producteur de fromage artisanal, je m'inquiète pour la santé de mon troupeau de brebis et de la production du lait qu'elles produisent pour la fabrication du fromage, il leur en faut peu pour les contrarier et faire tourner le lait.

Il y a eu déjà des jurisprudences par rapport à ces éoliennes

Simplement je demande une chose c'est qu'on nous laisse tranquille dans nos petits villages ruraux loin de toute industrialisation comme cela a été depuis des générations.

Détruire notre village et notre système social simplement par intérêts financiers de votre société qui n'a aucun respect de nous simple habitant, cela est une honte et est inacceptable !!!

Veillez agréer, mes salutations

Société IPEE  
Marpelle

Recueil de Juncos - le 11 Mai 2025

En repose à l'exposition de Dialogues

Étant présent à cette exposition dans un mélange de  
Panneaux au milieu de la salle, aucune vraie  
communication n'a pu avoir lieu avec les représentants  
de la Société qui de toute manière n'ont aucune prise en  
considération de notre forte opposition, qui impactent  
à une manière inévitable notre village et ceux avoisinants,  
ce que nous voulons conserver avec leurs usages identifiés et  
nous laissons vivre comme cela se fait depuis des décennies  
sans besoin d'une zone avec des Montées de 180 m qui  
sont Impactés.

- Notre vision sur nos paysages sur ce magnifique Plateau
- Un surplomb de ses montées sur le village qui va être  
dominé de plus de 100m
- Un Impact plus que possible sur nos captages d'eau Potable  
du Village.
- Un Impact sur notre biodiversité et Arifloane.
- Un Impact un jour ou l'autre sur notre santé par le  
bruit et les points lumineux
- Un Impact sur notre Territoire de Promenade, Ramassage de  
Champignons, de chasse, et enfin moi, ce qui me pose

un problème, c'est le fait que les Représentants de cette Société se donne le droit avec un non respect des Villageois et de la Mairie, et sans aucune prise en considération et de manière provocante de décider de comment on doit vivre dans notre Village.

Tout simplement on ne veut pas de ce projet et demande à cette Société de nous laisser vivre notre vie avec sérénité et calme, et non venir détruire cette petite commune avec un projet qui n'est qu'un intérêt financier et rien d'autre.

Nous ne voulons pas de ce parc Eolien sur notre Commune

Veuillez agréer mes Salutations Distinguées

Copie M<sup>re</sup> le Préfet  
 Copie M<sup>re</sup> la Députée  
 Communauté des Communes  
 Mairie de Coules de Furnas

Le 21/05/2025

### Courrier en réponse à la fausse réunion de dialogue de JPEE

Je suis venue m'installer en Lozère afin d'avoir une vie saine, sans bruit, sans pollution, avec ses paysages magnifiques, sa faune et sa flore incomparable.

Je serai horrifiée de voire ce très beau département saccagé par d'énormes éoliennes qui ne font qu'enrichir certain.

Oui, Messieurs, Mesdames, le monde rural se défend et ne veut pas de tout ce béton, de cet acier, de ce bruit et d'engins de plusieurs centaines de mètre de haut qui sont des armes meurtrières pour la biodiversité de notre magnifique département.

Certains sont née ici, d'autre ont fuit l'urbanisme pour venir s'installer dans ce beau village et vous vous décider de pourrir leur lieux de vie auquel ils tiennent tant pour de l'argent !

La vie n'a pas de prix, elle est précieuse pour nous mais également pour toutes les espèces menacées de ce territoire.

Les habitants de cette commune ne veulent pas de vos équipements, Mesdames, Messieurs, passez votre chemin et trouvez d'autre « moutons » qui eux aussi je le souhaite vivement combattons également contre vos absurdes décisions d'envahir le monde rural.

Une Habitante de Recoules de Fumas

le 19.04.2015

J.P.E.E

Mme Lapeere

Cheffe de projet éolien

Objet: Projet éolien Recautes de Fomas

Madame Lapeere,

Face à votre fautive réunion de dialogue du 27 avril 2015 et habituelle de la commune de Recautes de Fomas, je tiens par ce courrier à exprimer mon opposition à votre projet éolien.

En France, sans respecter la loi montagne votée par nos parlementaires pour la préservation de nos espaces fragiles (paysage, biodiversité) ainsi que la loi paysage (sur la vallée de la Colagne et la Terre de Beigne). Vous ignorez totalement le diagnostic du PLU de la CC de Brévaudan, qui affiche que le territoire n'est pas propice à l'implantation d'un éolien.

Pensez aux habitants de Recautes de Fomas souhaitant vivre dans un village vivant et paisible, sans pollution, loin des équipements industriels étudiés sans accord préalable de la population.

Votre exposition n'a été que le reflet du lobby éolien, loin de convaincre les habitants de Recautes de Fomas.

Vos colennes sont des buchers de milieux rochers à chiroptères sans buffer la surveillance ou alimentation en eau potable (zone de captage puis des zones de protection rapprochée) et de l'impact visuel.

En conclusion, vous minimisez tous les impacts (eau, paysage, bruit, biodiversité...) et votre projet reflète une volonté gouvernementale.  
 Je vous confirme donc que le présent lettre mon avis  
**FÉVORABLE** à votre projet éolien sur les terres de Fermas.  
 Veuillez agréer, Madame Adjoint (SPE), l'assurance de ma  
 considération distinguée.

Copies: M. de la forêt de la forêt  
 M. de la forêt  
 C. C. du bevauden  
 M. de la forêt de la forêt de Fermas

le 2 Mai

Monsieur et Madame,

Nous sommes, tu vois, à la messe  
 en face de l'église -  
 - la sa va détruite - les nœuds. Featigue  
 - nous avions et demoli un joli village -  
 la Santé - des gens - qui sera peccato  
 - et tous cela pour de l'argent  
 pour certaine fautes et soude de  
 Josée - Alors,  
 Non. Non Non Non

Recours de Fines

Andréas et Noussien

Cela fait plus de 80 ans que  
je suis né à Recours de Fines.

- Vous êtes venue - et vous demandez  
rien à personne

depuis plus de trente j'ai occupé le  
Poste de l'eau - chez vous chez Delant

Mais - vous avez mis - les gens - à la fin -  
pour faire de l'argent. Argent - -

- Alors - Non - pour tout village - -  
ou nous va foutre le camp - -  
qu'elle Honte - -

et l'eau. Vous allez nous faire de Bon  
EAU -

NON. NON

Le 21/05/25

### **Courrier en réponse à la fausse réunion de dialogue de JPEE**

Suite à la dernière réunion d'information de la société JPEE, tous ne fut que mensonges et désinformations. Ne serais ce que pour exemple les photomontages de leurs éoliennes qui apparaisse minuscules. Sur le même point de vue à coté de chez moi ou j'aperçois le mat de mesure qu'ils ont mis en place, eux l'éolienne apparait toute minuscule encore plus petite que le dit mat alors que les éoliennes feront 50m de plus.

Je ne parle pas de l'impact visuel sur nos paysages, et surtout un point important, l'implantation sur une zone de captage de l'eau, ce qui ne nous garantie pas une pollution des sols par les travaux, voire une destruction des zones de captages, ce qui pour le village de recoules de Fumas car c'est la principale zone d'alimentation en eaux potable.

Notre commune n'a pas à subir tous les désagréments des éoliennes (visuels, bruits, destruction de la biodiversité, la destruction de notre cadre de vie) alors que la Lozère est déjà excédentaire en production d'énergie renouvelable.

Un habitant de recoules de Fumas

le 21/5/2015

à Sarah T.P.E.E  
3000 Nouadhibou

Madame, Monsieur

Suite et en réponse à la fautive réunion de dialogue organisée par le S.P.E.E, le 27/3/15, à Béni Oued Djemel (B.O.D), concernant l'implantation d'un Parc Solaire sur la Commune de celle-ci, je tiens par la présente vous signifier mon opposition totale et déterminée à ce projet. En effet, cette Réunion complètement nulle, fautive et "indoue", au vu des arguments avancés par S.P.E.E, n'a eu pour but que de maintenir la colère et l'exaspération de tous les Ruraux de ce Village et tous ceux de la Commune des Communes !! Malgré les votes successifs du Conseil Municipal de Béni Oued Djemel concernant l'opposition TOTALE au projet d'implantation des Eoliennes et cela sur la Zone d'accélération des ENR ! S.P.E.E continue néanmoins de ne m'écouter ! La Population solidaire restera tout debout jusqu'à l'extinction Totale de ce projet, et ce, quoiqu'il en coûte ! Comment ne pas tenir compte et bafouer ainsi la loi Part de la loi Paysage, les enjeux de la Biodiversité (faune et flore),

les Captages d'Eau du village (au pied des Ecolives),  
la proximité du P.A.R. Aubrac, respect du cadre de vie des  
Habitants (à l'écart des habitations), etc ...  
Cela est sûrement le plus mauvais et dangereux projet  
Eolien de l'histoire de l'ENR !!  
Le livret d'information de l'EPCC ne fait que masquer  
la réalité du projet, rien d'écrit dans tout cela,  
mais des intérêts Français incontestables et démentables.  
En conséquence, un grand NON à ces Ecolives !  
Cordialement

Socle J.P.E.E  
31000 MONTPELLIER

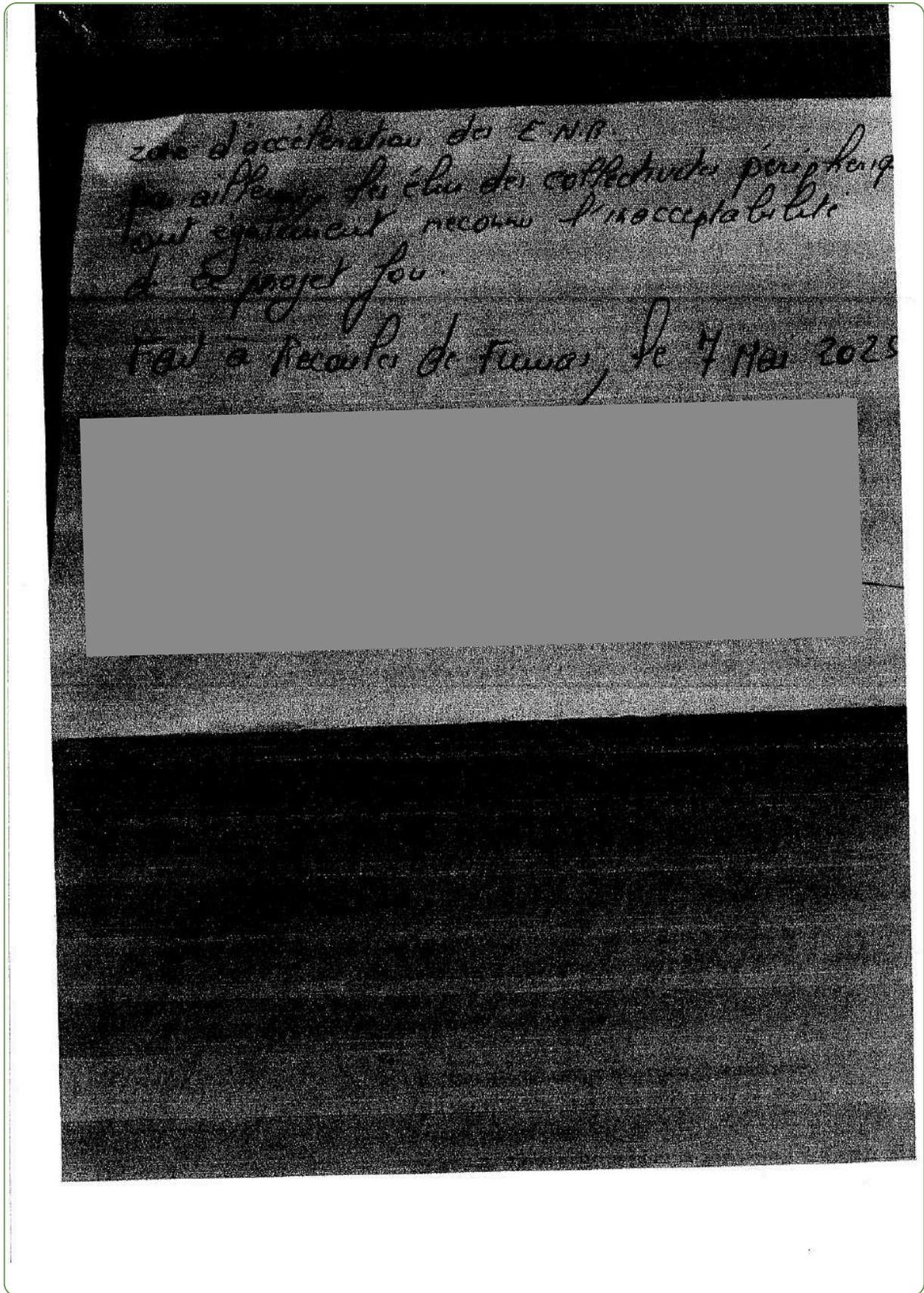
Monsieur, Monsieur,

En réponse à la fameuse réunion de dialogue de J.P.E.E  
en date du 27 mars 2005, je confirme mon opposition  
totale au projet d'implantation d'échueurs sur notre  
sol commun de Recautes de Fumas.

Je me joins à tous les habitants qui disent NON  
au projet et demandent le respect du monde rural  
qui ne doit pas devenir le lieu de équipement refusés  
par le monde urbain.

Nous demandons aussi la prise en compte :

- des enjeux de biodiversité et de espèces protégées
- des enjeux de paysage sur la proximité du P.N.N. Aubrac  
dont la charte exclut l'implantation d'échueurs  
industriels.
- le respect du cadre de vie des habitants qui ont le  
droit et le devoir de se défendre et de continuer à  
vivre dans un village serein, vivant et paisible,  
sans pollution et surtout sans accord préalable  
de la population  
et pour finir, la prise en compte de la délibération  
du Conseil municipal contre la définition d'une



zone d'accélération des E.N.B.  
par ailleurs les élus des collectivités périphériques  
sont également reconnus l'acceptabilité  
de ce projet fou.  
Fait à Reims de France, le 7 Mai 2025



En Réponse à la Fausse Réunion de Dialogue IPEE

Recoules de Fumas le 28 Avril 2025

Je, Soussigné,  
demeurant à Recoules de Fumas, Declare  
m'opposer à la Réalisation du Projet Eolien de l'Entreprise IPEE.

En effet, J'ai assisté à toutes les Réunions programmées par IPEE, et, aucun dialogues Sincère n'a pu aboutir. Les Agents de IPEE nous ont présenté le projet seulement du point de vue Financier en Occultant tous les Inconvénients pour nous les Habitants.

Il est inadmissible d'implanter ces Machines à Proximité des Lieux de Captage d'eau qui alimente le Village (Le Beton et Le Fer ne sont pas bon ménage avec l'eau Potable)

D'autre part la Réalisation de ce projet entraînera une pollution aussi bien Visuelle, Sonore et destructrice de la Biodiversité. A l'heure ou nous parlons d'écologie et de Respect de la Nature, il n'est pas souhaitable d'implanter ces Machine qui détruiront Irreversiblement la Faune et La Flore déjà assez Impactées par les différentes pollutions déjà Existantes.

De plus IPEE nous a présenté le Projet de manieres inexactes Les photomontages ne montraient absolument pas les Eoliennes dans l'environnement

Aux Questions de nuisances Visuelles (Projeteurs et flash

de Signalisation des Machines) il nous a été Répondu :

"Vous vous adapterez - - -"

une telle Réponse est Inadmissible de la part d'un promoteur.

Pour qu'un projet se réalise sereinement, il faut l'adhésion de la Population, ce qui n'est pas le cas.

Cette Réalisation va favoriser une poignée d'Habitants au détriment de la Majorité et c'est Inacceptable.

On nous dit qu'il faut des Energies Renouvelables. La Lozère produit déjà plus qu'elle ne Consomme. De plus à Proximité de Recoules, Il y a déjà 2 Retenues Hydraulique (Garcvet et Le Moulinet) qui alimentent Les Centrales EDF.

Pour finir ce projet n'aura eu qu'un seul Résultat: Diviser la Population et Semer la discorde au sein du Village.

En Conclusion, Il faut Renoncer à cette Réalisation une bonne fois pour toutes, ainsi le Village Retrouvera sa Quiétude et son Soie de Vivre simplement.

Respectueusement

Copie à IPEE

M. le Préfet

M<sup>me</sup> la Députée

Communauté des Communes  
Mairie de Recoules de Furnas

Recoules de Fummas le 27 Aout 2025

En réponse à la fausse réunion de dialogue de IPEE

Je soussigné : Je vous informe par cette réponse que je suis contre ce projet éolien qui ne respecte pas le monde rural et l'avis de la population de Recoules qui aspire à vivre dans le calme et la tranquillité.

Je suis originaire de Recoules mais ma vie professionnelle c'est déroulée à Paris dans le bruit, le béton, la luminosité, la pollution etc... Je suis maintenant à la retraite et en revenant vivre dans mon village tranquille et calme je ne pensais pas être confronté à ce projet qui va impacter ma vie quotidienne :

- impact lumineux la nuit
- impact visuel et sonore le jour
- Dévalorisation de mon bien
- Laisser ce parc éolien aux générations futures
- La biodiversité perturbée
- Pollution de l'eau.

Voilà je désire avant tout garder la beauté et la tranquillité de mon village donc je dit non à ce projet.

Copie à IPEE

- à la Préfet
- à ma Députée
- la communauté des communes
- La mairie de Recoules de Fummas



Le 17 avril

En réponse à l'Exposition d'information et de dialogue du 27 mars 2025, organisée par JPe.

Je soussignée, \_\_\_\_\_, résidente à l'année et propriétaire d'une maison et de terrains à Recoules-de-Fumas, viens par la présente exprimer mon refus de l'implantation de quatre éoliennes à proximité du village.

J'ai assisté à la réunion du 27 mars 2025, à la mairie du village, organisée par JPe, qui s'inscrit dans sa "volonté d'information continue" et dans une "communication transparente", peut-on lire à la page 8 du livret d'information et de dialogue remis ce 27 mars. Tout comme j'ai assisté à la Permanence publique tenue en février 2023 et lu attentivement chaque lettre d'information.

Quelles sont les réponses apportées aux interrogations et aux inquiétudes légitimes de nombreux villageois ?

Qu'attendre de ces dispositifs de communication ?

Je répondrai : un semblant de consultation, des échanges verbaux stériles dans le bruit, face à des panneaux d'exposition qui nous rappellent les études réglementaires depuis 2023, les délibérations municipales en 2022 qui ont permis à JPe

d'étudier un projet éolien, les éventuelles ou futures retombées locales, des photomontages avec des flèches jaunes matérialisant les éoliennes et, figurant aussi à la page 26 du livret, une carte où les distances des éoliennes par rapport aux habitations de Recoules sont à peine lisibles en chiffres minuscules.

C'est cela qui me pose problème = la proximité de ces quatre éoliennes d'une hauteur de 176,4 M, surplombant à, à peine plus de 500 M, le village ! Distances certes légales mais inacceptables dans la vie réelle !

Aussi, il est bien regrettable, sans doute cynique, que les arguments techniques, financiers, des éléments rhétoriques, ne répondent pas à cette localisation peu respectueuse de l'humain.

Qu'attendre du comité de projet dans le cadre de l'enquête publique ? des pseudo-consultations avant remise au Préfet ? Rien, sinon éprouver la même sidération de voir qu'une entreprise peut bouleverser mon lieu de vie rural, conservé quasi-inchangé depuis des décennies. La même surdité face à la délibération du conseil municipal contre la définition d'une zone d'accélération des ENL.

Copie à JPee  
 M. le Préfet  
 Mme la Députée  
 La Communauté des communes  
 La mairie de Recoules-de-Fumas

le 18 Avril 2025

Madame, Monsieur,

Je viens par ce courrier vous faire part de mon  
mecontentement en vue du projet de l'implantation  
d'un parc industriel à Eolienne.

Après avoir participé à la réunion d'information  
par l'entreprise JPEE, qui d'ailleurs était un exposé  
influenceur dans une salle pas adaptée car nous n'avons  
pas pu échanger, s'entretenir avec ses derniers.

Nos arguments, nos raisons, de l'opposition à cette  
implantation dans notre secteur du parc n'ont pas été  
entendus.

Je possède une maison dans un village rénové ~~(depuis 2000)~~ dans  
dans un environnement naturel, paisible, c'est d'ailleurs  
pour cela que je l'ai achetée et à l'heure d'aujourd'hui,  
avec mes moyens, je me bats pour faire conserver tout  
Je ne veux pas que l'on touche à notre nature (biodiversité  
nos faunes), je ne veux pas des mts de 180m quand  
j'ouvre mes fenêtres, de la nuisance sonore, et l'impact  
sur la santé que cela aura.

Je voudrais pouvoir continuer mes balades quotidiennes  
sur ce magnifique plateau.

Sachant que le dozière est excédentaire en production  
d'électricité par son eau, Recoules de Formas était un  
territoire de moulins à eau et non de moulins à vent!

En espérant, Madame, Monsieur, que vous apporterez un avis  
défavorable à ce projet de parc d'Eolienne  
Bien cordialement.

le 9 Mai 2025

Monsieur, Monsieur,

Je me permet de vous interpeller dans le cadre du projet d'un parc à Eoliennes prévu sur la commune de Recoules de Furnas.

Suite à la réunion faite par l'entreprise JPEE, qui ne m'a pas du tout convaincu.

Etant donné que je suis l'héritier de la maison de ma maman dans ce beau village restauré il y a quelques années, nous voudrions tellement le conserver dans cet environnement naturel, protégé, calme et avec une biodiversité exceptionnelle.

Nos balades dans les plateaux environnements ne seraient plus du tout les mêmes, les conséquences sur notre santé seraient aussi un réel problème.

Je vous prie de prendre en considération mon désaccord sur ce projet.

Cordialement

Réponse à la fausse  
réunion de dialogue de  
JPEE

Je viens par la présente lettre  
vous renouveler mon opposition au projet  
éolien sur la commune de Reaules de Fumas.

les habitants ont le droit de vivre dans  
un village, paisible et sans pollution.

Il faut respecter les espèces protégées, Arènes  
chevre lions et autres.

Et surtout respecter la position partagée  
entre les habitants et le conseil municipal  
qui suit toute ce projet.

Fait à Reaules de Fumas  
le 29/4/25

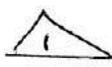
Je dis non aux éoliennes à Recoules De Fumas.  
 Un projet extérieur de gens qui ne vivent pas au pays,  
 qui consiste à détruire un paysage  
 inadapté aux éoliennes -

Le respect de notre cadre de vie, en la lecture  
 de la défense, et de vivre dans un village (notre  
 village), encore vivant et paisible, sans pollution  
 de grands équipements industriels étudiés  
 sans accord préalable de la population.

Le respect d'un territoire qui est encore  
 acceptable et d'avenir -

Le respect de la Loi paysage face à notre  
 territoire entre vallée de la Colagne et la  
 Terre de Peyre -

Je dis non aux éoliennes de 180m, des  
 impacts visuels inacceptables, du bruit, de  
 l'impact écologique ----

JE DIS NON AUX EOLIENNES  
A RECOULES DE FUMAS . 

A Recoules de Fomas le 18/05/25

Bonjour,

Par la présente, je donne mon avis sur le projet éoliens de Recoules de Fomas. Comment peut-on envisager de détruire notre village, ce cadre de vie, uniquement à but lucratif.

Un minimum de bon sens, est-il trop demandé? Projet trop proche du village, tout simplement le visuel, le bruit, l'impact écologique... Et tout ça pour une vie d'homme (+ 40ans) qui a le droit d'imposer ça, à d'autres?

La faiblesse de certains élus, à de vaines promesses (économique), et à l'acharnement d'autres avec des oeillères et trop d'orgueil!!

Je dis NON, encore une fois tout simplement.

Salutation.

A Recoules de Fonas le 16/05/25

Notre Famille, vit ici depuis plusieurs générations.

Le Monument aux morts porte notre nom de bas en haut.

Après de nombreux sacrifices, pour protéger notre pays d'ennemis venu de loin, qui aurait cru, que cette fois, l'ennemi serait à nos côtés. Quel déception, quel honte.

Je me sentirai pas dans le non bon sans d'un projet folie, dans nos jardins, les évidences sautent aux yeux. Trop près, trop bruyant, de ce fait, et installé sur les captages d'eau.

Eau vitale, à Toute Vie.

Nous avons répondu présent à toutes les guerres, nous serons présent encore une fois pour ce combat.

Salutations

J'ai grandi ici, et je ne veux pas que le berceau de mon enfance soit détruit par un projet éolien, vendu par des étrangers, par des étrangers. Dans ce dossier nous sommes victimes de notre impuissance, de la faiblesse de nos élus à avoir ouvert la porte aux Burs. Sans couvert d'écologie, mais il n'en est rien, c'est par l'argent et encore l'argent.

Ici nous étions heureux, parvu que cela dur avec tous mes espoirs.

Je dis non aux projets éolien.

RECULLES DE FILMS.

L'écologie sur le papier c'est bien, c'est l'avenir, c'est très probable.

Cependant, le projet éoliens de Mon Village a savoir Recoules de Furnas n'est en rien une aide écologiques, bien au contraire ...

En effet, l'implantation d'éoliennes ne représente qu'une énorme source de Pollution divers, pour les gens simplet qui essaye tant bien que mal à dire le contraire je les invite à aller écouter Jean-Marc Jancovici°.

Tout cela pour quoi ? Pour que des gens s'engraissent encore et toujours sur le dos de pauvres villageois qui ne savent pas ou ne comprennent pas ! Malgré mon jeune âge, je connais les bases de l'écologie mieux que certain.

Iciées pour nos élus :

- Écologie = aider la planète.
- Les éoliennes n'aident pas, au contraire.
- Éoliennes = enrichissement des riches et appauvrissement des pauvres.

Pour finir, je vous prie de faire preuve d'un peu de bon sens et d'abandonner ce "projet" pour notre bien à tous.

Non aux éoliennes à Recoules de Furnas.

RECOULES DE FURNAS -

Mme et Mr de S P E E.

Suite à votre réunion qui n'a servi à rien dans la mesure où vous n'acceptez pas les éléments d'opposition au projet mais que vous essayez de nous forcer à prendre seulement en compte les vôtres de vous adresse ce courrier -

Majoritairement les habitants de Recaules de Femas rejettent ce projet hors vous faites la sourde oreille à tous leurs arguments qui sont solides et vérifiables -

C'est le respect de la loi Montagne votée par les parlementaires pour la préservation de nos espaces fragiles, des paysages magnifiques à perte de vue, de la biodiversité -

Le respect du cadre de vie des habitants qui ne souhaitent pas voir ces éoliennes gigantesques et le bruit, la lumière aveuglante le soir et d'en faire partie c'est ce que je verrais lorsque j'aurai mes fenêtres au lieu du magnifique paysage à perte de vue.

De plus votre projet met en danger ma santé dans la mesure où la destruction des maps

phréatique seront détournés ou endommagés par  
votre projet nuisant ainsi à la qualité de  
l'eau -

Je fais partie des personnes impactées négativement  
par votre projet et je confirme par ce  
courrier mon opposition et celle de  
mon conjoint.

JP ENERGIE ENVIRONNEMENT  
110 Rue Georges Onslow  
ZAC GARO SUD  
34070 MONTPELLIER

Recoules de Fumas, le 22 avril 2025

Objet :  
Opposition au projet d'implantation d'éoliennes sur le village de  
RECOULES DE FUMAS

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin d'exprimer ma profonde indignation et ma vive opposition à votre projet d'implantation de plusieurs éoliennes sur notre village de RECOULES DE FUMAS.

Ce projet tel qu'il est envisagé, constitue une atteinte grave et irréversible à notre territoire, reconnu pour sa beauté naturelle, sa biodiversité remarquable et son patrimoine rural encore préservé. Il ne s'agit pas ici d'un simple désaccord esthétique : ce sont nos paysages, nos forêts, notre faune locale – si précieuse – et notre qualité de vie qui sont directement menacés.

Je tiens également à souligner l'impact très négatif que ces installations auront sur la valeur de nos résidences principales ou secondaires. Qui souhaiterait vivre ou venir séjourner à proximité immédiate de ces machines bruyantes et visuellement invasives ? A 500 mètres seulement de nos maisons, ce projet est tout simplement inacceptable !!!

Je ne suis pas opposée aux énergies renouvelables, bien au contraire... Mais leur implantation doit se faire avec intelligence, respect du territoire et surtout en concertation avec les habitants. Pourquoi ne pas envisager ces installations dans des zones artisanales ou commerciales, bien plus adaptées et moins sensibles que notre village authentique et encore préservé ?

Je vous invite donc à reconsidérer ce projet, à chercher des alternatives respectueuses de l'environnement et des populations locales, et à préserver ce qui fait la richesse de la Lozère : ses paysages intacts, sa nature vivante et l'âme de ses villages !!!

Merci pour votre compréhension et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le 01/01/2025

J.P.E.E

Mme Alice Laurent  
Cheffe de Projet Eolien

Objet: Projet éolien Recoules - de - Furas 48

Madame LAURENT

Par cette lettre, habitante de Recoules-de-Furas, je souhaite exprimer vivement mon opposition à votre projet éolien sur notre commune -

Vous ne répondez qu'à un lobby éolien purement gouvernemental. En aucune façon vous ne respectez la loi montagne et nos paysages ruraux préservés des implantations industrielles.

Vous ne prenez pas plus en compte le diagnostic PLUI de la CC du Gévaudan -

Vous ignorez le désastre qui sera causé par ces implantations d'éoliennes concernant la faune et la flore de la Jargeride et de l'Aubrac.

Le cadre de vie des habitants va être très fortement altéré par vos décisions essentiellement politiques, ce qui est fort dommageable.

Nous craignons une pollution de nos captages d'eau potable et un danger évident

de tous les animaux confondus.

Je souhaiterais que la vallée de la Colagne  
et la Terre de Fayre restent authentiques.

Vos équipements professionnels ou industriels,  
installés sans aucun accord préalable de la  
population locale n'ont pas leur place au sein  
de notre paisible village.

Merci de respecter le souhait de la  
majorité des habitants de Recoules de Funas.

Vous comprendrez bien que j'exprime par  
la présente lettre, mon profond désaccord  
à votre projet.

Merci de votre attention Madame.

Bien à vous.

Copies: Préfecture Lozère

= Mre la députée

= CC du Gévaudan

= M le Maire de Recoules de Funas.

JP ENERGIE ENVIRONNEMENT  
110 rue Georges Onslow  
Zac GARO SUD  
34070 MONTPELLIER

Recoules de Fumas,  
Le 04 avril 2025

**OBJET : Projet Éolien JPEE de Recoules de Fumas**

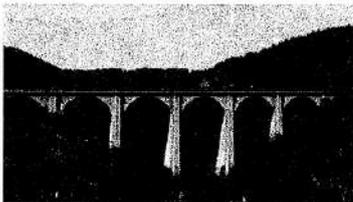
Copie à :

M. le préfet, Mme la députée, Mme la présidente de la Communauté de Communes du Gévaudan et M. le maire de Recoules de Fumas

Mesdames, Messieurs,

Je me permets de vous adresser cette lettre concernant le projet d'implantation de quatre éoliennes sur la commune de Recoules-de-Fumas (48100). Résidant à proximité immédiate du site prévu environ à 500 m du lieu d'implantation, je tiens à exprimer mon opposition ferme à ce projet en raison des nombreux impacts négatifs qu'ils entraîneraient pour les habitants, l'environnement et le cadre de vie local.

Étant en Lozère depuis quelques années, j'ai pu apprécier la beauté des paysages avec leurs particularités géologiques comme les trucs, par exemple à proximité immédiate de Recoules nous avons le Truc de la Garde site



naturel des ramasseurs de champignons et autres. J'ai pu découvrir une biodiversité féérique. J'ai pu visiter des villages et des hameaux fleuris, dynamiques et leurs différentes manifestations toute au long de l'année. J'ai pu parcourir des espaces naturels comme des plaines et des forêts parsemées de roches de granite comme et surtout l'Aubrac et les gorges entre autres, notamment celles aux portes de Recoules de Fumas, les fameuses Gorges de la Vallée de l'Enfer avec son site d'escalade tellement il y a de lieux à visiter.

La Lozère a une richesse inestimable du fait de son patrimoine environnemental naturel, de la biodiversité, de la qualité de vie et d'une richesse humaine et artisanal que j'ai pu constater. Cette présence hideuse qui va entacher ce beau village et ses alentours. N'oublions pas que nous avons des sites reconnus dans ce secteur comme le château de Combettes, site classé en 1990 et devenu monument historique depuis 1998 et Bien sûr le site incontournable le Roc de Peyre qui est le cœur historique (Ancien Château du Roc de Peyre) et paysager de la Terre de Peyre.





Sainte Lucie avec les loups et le parc des bisons à Sainte Eulalie.

Ensuite, j'ai pu rencontrer des personnes talentueuses dans leur domaine d'activité. Beaucoup de domaines se développent sur la Lozère qui est en constante évolution, ce qui lui apporte du crédit, un élément essentiel à l'activité économique d'un département. La Lozère est une région très attractive et très touristique de part ces nombreux gîtes et maisons secondaires, de part ces sentiers de randonnées et surtout le plus célèbre et incontournable le chemin de Compostelle, les différentes cueillettes champignons et autres, les parcs animaliers dont les plus célèbres sont sur

Comment peut-on détruire un territoire aussi riche en bétonnant et installant des monstrueuses éoliennes métalliques ? Du béton et de l'acier qui va refroidir une atmosphère si chaleureuse et accueillante.

Voici mes différentes préoccupations :

### 1. Une menace visuelle écrasante et des nuisances permanentes

Le projet initial prévoyait des éoliennes de 150 mètres de hauteur avec une puissance de 3 MW. Or, il apparaît que le promoteur a discrètement revu à la hausse ces dimensions, proposant désormais des éoliennes de 180 mètres de hauteur avec une puissance de 4,8 MW. Cette augmentation engendrerait une dégradation encore plus marquée du paysage, écrasant visuellement le village et les habitations avoisinantes.



En plus de leur hauteur imposante, ces éoliennes auront un impact visuel permanent sur l'ensemble des habitants. Nous serons tous concernés par :

- **Les flashes lumineux nocturnes obligatoires**, imposés par la réglementation aérienne, générant une **pollution lumineuse constante** et perturbant la quiétude des lieux. Les flashes de ces monstres qui peut aller jusqu'à environ 40 flashes par minute avec une puissance d'environ 2 000 candelas.
- **L'effet stroboscopique** causé par l'ombre des pales en rotation, particulièrement dérangeant dans les habitations, pouvant entraîner **maux de tête, troubles visuels et fatigue** chez certaines personnes sensibles.
- **La détérioration du paysage**, impactant l'attractivité touristique et la qualité de vie locale.

Ces nuisances visuelles, souvent sous-estimées, créent un malaise psychologique chez les riverains, pouvant conduire à un stress chronique et à une altération du bien être quotidien.

### 2. Des nuisances sonores accrues et des effets sur la santé

L'implantation d'éoliennes à seulement 500 mètres du village et des habitations pose un problème majeur en matière de **pollution sonore**. Le bruit généré, notamment par les basses fréquences et les infrasons, est une source avérée d'inconfort et peut engendrer :

- **Troubles du sommeil,**
- **Augmentation du stress,**
- **Problème de concentration et fatigue chronique.**

*Des études scientifiques ont démontré que les infrasons émis par les éoliennes, bien que souvent imperceptibles, ont des effets négatifs sur la santé humaine et animale.*

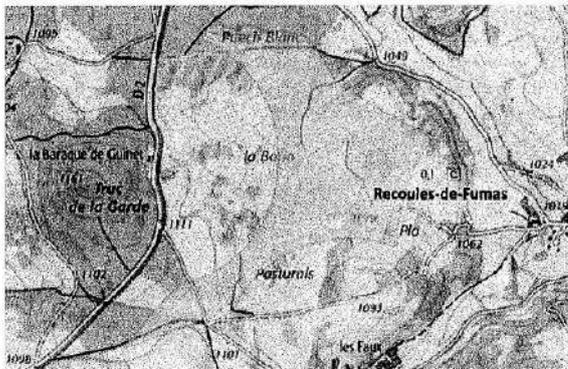
*Selon l'article R1334-31 du Code de la santé publique, les nuisances sonores doivent être limitées afin de garantir la tranquillité et la santé des populations. Pourtant, les plaintes de riverains vivant à proximité d'éoliennes sont en forte augmentation.*

*L'augmentation de la puissance des éoliennes (de 3 MW à 4,8 MW) ne ferait qu'aggraver ces nuisances, même en respectant les normes officielles. Ces nuisances deviendraient une contrainte quotidienne et affecteraient la qualité de vie.*

### **3. Un impact environnemental et faunistique préoccupant**

*L'implantation d'éoliennes dans cette zone entraînerait des conséquences dramatiques sur la biodiversité locale.*

- **Destruction des habitats naturels** de nombreuses espèces animales et végétales.
- **Augmentation du risque de collision** pour les oiseaux et chauves-souris protégés.
- **Pollution des sols et nappes phréatiques** liée aux huiles industrielles et bétons dans les fondations.



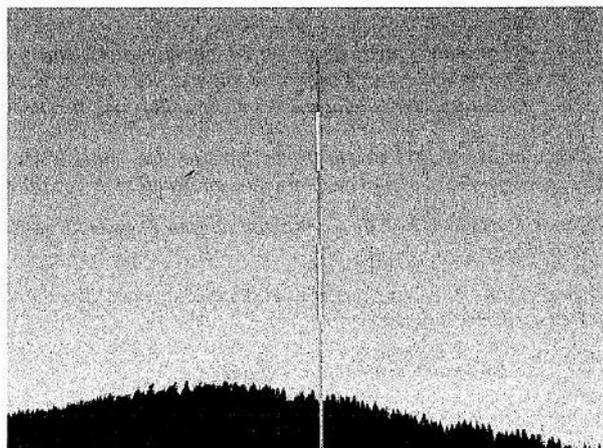
*Par ailleurs, il est important de souligner la présence de captages d'eau en plein cœur de la zone concernée par le projet. Ces captages jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau du village, et toute modification du sol, pollution due aux travaux ou infiltration de substances liées aux fondations des éoliennes pourrait gravement affecter la qualité de l'eau potable. La sécurité sanitaire des habitants serait ainsi mise en péril par ce projet. Je rajoute qu'en plus des captages d'eau, la zone potentielle est principalement une zone humide.*

*Toute pollution due aux travaux pourrait gravement affecter la qualité de l'eau et mettre en danger la santé des habitants.*

*Selon l'article L211-1 du Code de l'environnement, toute activité susceptible d'avoir un impact négatif sur les ressources en eau doit être strictement encadrée. Ce projet représente donc un risque majeur pour notre approvisionnement en eau potable.*

*La hauteur accrue des éoliennes (de 3 MW à 4,8 MW) augmenterait le risque de collision pour les oiseaux et les chauves-souris, espèces protégées dans notre région. De plus, les travaux de construction et l'aménagement des infrastructures associées risquent de perturber durablement l'écosystème local.*

*La destruction de la faune et de la flore est une conséquence directe de ces travaux. Les zones naturelles environnantes seront inexorablement impactées par le défrichage, l'implantation des machines et la construction des infrastructures nécessaires. De nombreuses espèces animales et végétales pourraient être menacées, conduisant à un déséquilibre écologique durable.*



#### 4. Une dévaluation immobilière préoccupante

L'installation d'éoliennes à proximité des habitations entraîne une perte de valeur immobilière importante pouvant atteindre 30 à 50 % du prix de vente sans compter les biens qui n'ont pas réussi à trouver preneur.

Cette dévaluation concerne :

- Les résidences principales et secondaires, qui deviennent difficiles à vendre,
- Les exploitations agricoles, dont la valeur foncière diminue fortement.

L'article 1240 du code civil stipule que toute action causant un préjudice à autrui doit être réparée. Or, les habitants subissent directement un préjudice économique sans compensation.

Un exemple : Une décision de la cour d'appel de Rennes a reconnu l'existence d'un « préjudice immobilier » pour les riverains proches d'éoliennes et a condamné un promoteur à les indemniser, confirmant ainsi l'impact réel sur la valeur des propriétés situées à proximité d'éoliennes.

<https://environnementdurable.org/devaluation-biens-immobiliers-les-riverains-deoliennes-victimes-de-desinformation/>

#### 5. Un impact sur l'agriculture et la production laitière



Les infrasons et vibrations générés par les éoliennes affectent aussi les animaux d'élevage. Plusieurs études ont montré que les bovins et ovins exposés à ces nuisances subissent des baisses de production laitière et des troubles de comportement.

Dans le cas des brebis, particulièrement sensibles aux perturbations extérieures, la production laitière pourrait être fortement affectée, menaçant ainsi la rentabilité des exploitations locales.

L'article L411-1 du Code rural et de la pêche maritime protège l'activité agricole contre toute nuisance extérieure compromettant son bon fonctionnement.

#### 6. Un manque de transparence et des conflits d'intérêts flagrants

Un autre point particulièrement préoccupant, dès le départ, le promoteur a influencé le conseil municipal afin de maintenir le village dans l'ignorance de ce projet.

Fait encore plus grave :

- 6 Conseillers municipaux sur 10 impliqués directement dans le projet.
- Lors du vote, seuls 4 conseillers ont voté, les 6 autres étant concernés directement par le projet.
- Pour respecter le quorum, ces 4 conseillers ont dû voter deux fois, une pratique totalement illégale.

Selon l'article L2131-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), toute décision prise en méconnaissance des règles de quorum ou en situation de conflit d'intérêts peut être annulée pour excès de pouvoir.

De plus, l'article 432-12 du Code pénal réprime la prise illégale d'intérêts d'un élu dans une affaire publique dont il a la charge.

L'opacité totale du projet et les pratiques douteuses du conseil municipal constituent une violation grave des principes démocratiques.

#### 7. Un impact économique négatif

Contrairement aux arguments avancés par certains promoteurs éoliens, ces installations ne bénéficient pas aux populations locales sur le plan économique. La dévaluation immobilière des habitations situées à proximité des éoliennes est un fait avéré, les vendeurs peuvent perdre entre 30 et 50 % de la valeur de leur bien voir plus selon certaines situations et sans compter les exploitations agricoles et élevages qui peuvent être encore plus conséquentes.

*\* Une perte financière considérable qui sera perdue définitivement et de l'autre côté des acquéreurs étant de plus en plus réticents à investir dans des biens exposés à ces nuisances.*

*De plus, les retombées économiques pour la commune sont souvent exagérées, et les emplois générés par ces installations sont minimes une fois la construction achevée. En revanche, l'impact sur les commerces et le tourisme local, qui repose sur le cadre naturel et préservé, risque d'être bien plus négatif.*

#### **8. Un impact électromagnétique négatif et une faible production électrique**

*Un dérèglement des ondes électromagnétiques va entraîner des dysfonctionnements sur nos appareils et enfin une faible production d'électricité ce n'est pas encore la solution de remplacement au nucléaire. Le fonctionnement est bridé pour des raisons de sécurité et donc amène une faible productivité.*

#### **9. Conclusion : un projet inadapté et nuisible au territoire**

*Au vu de ces nombreux éléments, il est clair que ce projet ne répond ni aux intérêts des habitants, ni à ceux de l'environnement, ni à une vision équilibrée du développement durable.*

*L'impact paysager, les nuisances sonores, la menace pour la faune locale, les risques pour les captages d'eau, le manque de concertation, les conflits d'intérêts flagrants et l'absence de transparence dans les décisions sont autant de raisons qui justifient l'abandon de ce projet.*

*Je vous prie donc de bien vouloir **prendre en considération ces éléments** qui nuirait gravement à notre cadre de vie.*

*Qui souhaite laisser à ces enfants un tel héritage voire aussi des conséquences que peut engendrer ce parc éolien ?*

*Je suis venue dans ce village pour garantir ma tranquillité et ma sérénité mais aussi vivre dans un village convivial et chaleureux. Que va devenir ce village ?*

*J'espère que vous comprendrez mes inquiétudes mais aussi les inquiétudes de tout un village et des villages et hameaux avoisinants qui ne souhaitent pas que ce projet ternisse notre devenir.*

*Merci de votre compréhension et de prendre en compte mes doléances.*

*Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations*